### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Pagination continue Commentaires supplémentaires:	



Vol. III.— No. 24.

### MONTREAL, JEUDI, 13 JUIN, 1872.

ABONNEMENT. \$8.00. PAR NUMBRO, 7 CENTINE.

### SEMAINE PARLEMENTAIRE.

LE JUGE JOHNSON.

La semaine a été bonne : peu de discours, beaucoup de besogne. C'est ainsi, d'ailleurs, que finissent toutes les sessions, qui commencent par la parole et finissent par

La motion de non-confiance de M. Holton,—blâmant le gouvernement d'avoir payé un triple salaire au juge Johnson, comme Juge en congé, comme Recorder de Manitoba et comme commissaire chargé d'évaluer les pertes des loyaux du Nord-Ouest, ne provoqua qu'un debat de qu lques minutes entre l'Hon. moteur, Sir George E. Cartier, l'Hon. A. A. Dorion et le Dr. Schultz. Suivant M. Holton, cette triple occupation et ces nombreux salaires du juge Johnson sont contraires à l'acte qui défend aux Juges du Bas-Canada d'exercer d'autres fonctions et de retirer d'autres émoluments de la Couronne. La loi était évidemment du côté de MM. Holton et Dorion.

Sir George n'a pas voulu directement traiter la question sur ce terrain. Il a invoqué les motifs de nécessité publique. Il n'y avait plus de juge dans le Nord-Ouest, M. Black s'étant absenté. Il en fallait un absolument, et pour organiser l'administration de la justice criminelle et pour juger les causes de toute sorte accumulées depuis longtemps. Ce Juge devait connaître le français et être familier avec les us et coutumes du pays. Le juge Johnson possédait tous ces avantages et avait longtemps déjà exercé les fonctions judiciaires dans le Nord-Ouest. Il était par là-même recommandé pour ce poste. Mais c'est loin, là bas, et il est toujours désagréable de se déplacer, surtout pour aller dans le pays du pémican. On a cru devoir lui donner compensation en lui conservant son traitement de Juge tout en le payant bien pour son ouvrage au Nord-Ouest. Ce sont peut-être d'assez bonnes raisons, mais qu'il ne faut pas employer trop souvent. La Chambre a passé l'éponge là-dessus en rejetant la motion de M. Holton par une majorité de 31. Voici le vote :-

-Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Brown, Cameron [Huron], Cameron], [Peel], Carmichael, Cheval, Cartwright, Connell, Coupal, Delorme [St. Hyacinthe] Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Jones [Leeds and G], Kempt, Kirkpatrick, Lawson, McKenzie, Magill, McConkey, McDougall [Renfrew], McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison [Victoria], Oliver, Paquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross [Dundas], Ross [P E I], Ross [Wellington Centre], Rymal, Scatcherd, Scriver, Snider, Stirton, Thompson [Haldimand], Thompson [Ontario], Trem-Albert man, Wright [York, Ont], W R. Young.-total, 58.

man, Wright [York, Ont], W.R. Young.—total, 58.

Contre.—MM. Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beatty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brousseau, Cameron [Inverness], Campbell, Carling, Caren, Carter, Cartier, [Sir G. E.], Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford [Leeds], Cumberland, Daoust, De Cosmos, Delorme [Provencher], Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks [Sir F.), Holmes, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Lapum, Little, McDonald, [Sir J. A.], McDonald [Lunenburg], McDonald [Middlesex], Masson [Soulanges], Masson [Terrebonne], McCallum, McDougall [Lanark], McGreevy, Merritt, Morris, Morrison [Niagara], Munro, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ryan [Montreal Ouest], Schults, Smith [Selkirk], Sproat, Stephenson, Street, Thompson [Cariboo], Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace [Vancouver I], Walsh, Webb, Wilson, Wright (Comté d'Outsouais.)—Total, 89. Total, 89.

L'Hon. M. Langevin, en présentant des résolutions pour obtenir du Parlement l'argent nécessaire à l'amélioration de nos canaux, a prononcé un bon discours plein de faits et de chiffres, démontrant l'importance vitale pour la Puissance d'agrandir le canal Welland, les canaux du St. Laurent, et le canal de la Baie Verte. L'augmentation, l'accroissement presque prodigieux du commerce et de la production, l'utilité de faire prendre aux immenses produits de l'Ouest la route plus avantageuse et plus courte du St. Laurent, tout cela a été de nouveau dit et prouvé de la façon la plus satisfaisante.

"Le commerce dit le Journal de Québec, résumant ce 'discours, qui se fait sur les lacs est immense; en 1841, 'il était évalué à \$65,000,000; en 1851, à \$300,000,000 et depuis il a continué à augmenter dans une proportion encore plus forte. Le commerce des états de l'Ouest "de l'Union américaine a de même pris une extension prodigieuse, depuis quelques années, et il ne tient qu'à nous d'avoir notre part de cet immense commerce. Le 'Saint Laurent, malgré tous les avantages qu'il offre à la " navigation est insuffisant, si la condition des canaux 'n'est pas amélioree. Mais il ne faut pas perdre de temps car nos voisins font tous les efforts possibles pour sup-" pléer, avec les moyens que fournit l'art et la science, "aux avantages que la nature leur a refusés. Cepen-" dant nous demeurerons maîtres de la position si nous "voulons."

C'est en effet là le point difficile. Il nous faut lutter contre New-York et le canal Erié, qui ont eu jusqu'aujourd'hui la plus grande part des binéfices du transit des grains de l'Ouest. Le combat est à coups de millions; c'est à qui aura les moyens de faire arriver plus vite à la mer les Yankees de l'Ouest. Nous avions pour nous la nature et la voie la plus courte; l'état de New-York avait la prise de possession antérieure et les millions. Grâce à l'état prospère des finances du pays, nous avons maintenant les millions; la bataille va s'engager dans des conditions plus égales. Le Parlement semble parfaitement disposé à seconder la politique du gouvernement. M. Laugevin a promis de pousser vigoureusement les tra-

### LE PACIFIQUE.

Les Compagnies de Sir Hugh Allan et de l'hon. Macpherson ont subi l'épreuve du comité des chemins de fer. On connait les deux compagnies; elles veulent toutes deux bâtir le chemin du Pacifique. D'après la commune renommée. l'une n'est que le Grand Tronc déguisé et fera le chemin au profit de Toronto; l'autre, celle fondée par Sir Hugh Allan, agit dans un intérêt plus général et favorisera le Bas-Canada comme le reste du pays. Mais il paraît que la société de M. MacPherson n'a pas tous les capitaux nécessaires et aimerait à escompter les millions du gouvernement avant de trouver les siens. C'est pour cela qu'une des clauses de sa Charte autorise le Gouvernement a traiter avec ses directeurs provisoires, c'est-à-dire avant son organisation définitive. Elle se ferait ensuite du capital avec le contrat du gouvernement. La compagnie de Sir Hugh Allan, qui a ses capitaux tout prêts, ne veut pas d'un tel avantage, qui pourrait fort bien tourner au détriment du public.

L'hon. M. Abbott a demandé au comité d'inclure dans l'acte d'incorporation une disposition astreignant le gou- flets de gloire de plus pour le nom canadien. Pour ne signaler

vernement à ne contracter qu'avec la compagnie complètement formée; 18 contre 14 ont rejeté sa demande. Que fera maintenant la Chambre?

Les cinq ministres formant partie du comité des chemins de fer, ont voté contre la proposition de M. Abbott. Cela ne veut pas dire qu'ils ont bien voté. Nous croyons précisément le contraire. Nous croyons même, avec le Montreal Gazette, qu'il y a contradiction formelle entre cette permission accordée au gouvernement de faire des arrangements avec une compagnie embryonnaire et la clause 9 de l'Acte concernant le Pacifique canadien, qui lui enjoint de n'accepter comme contracteur qu'une compagnie ayant son capital souscrit et offrant d'ailleurs toutes les garanties de pouvoir construire le chemin dans le temps et de la manière voulus.

C'est la semaine des subsides, que le Parlement discute peu et vote avec un entrain marveilleux. La longue liste en tire à sa fin, qui sera suivie de la clôture de la dernière session du premier Parlement Fédéral.

John Robert Martin, qui demandait aux Communes un vote de divorce, en a vu la seconde lecture rejetée par 69 contre 61, sur motion de l'hon. A. A. Dorion. Un assez grand nombre de protestants ont voté avec M. Dorion, dans le sens catholique.

J. A. MOUSSEAU.

### LES CANADIENS DE L'OUEST.

GABRIEL FRANCHÈRE.

Les Canadiens ont été les pionniers du continent américain. Ils l'ont sillonné en tous sens alors qu'il n'était qu'une immense forêt, entrecoupée de montagnes sourcilleuses, de lacs immenses et pittoresques, véritables mers de l'intérieur, et de fieuves magnifiqes roulant en tous sens leurs flots argentés. On les trouve les premiers dans les régions glacées du pôle et du Labrador, sur les plages du Pacifique, escaladant les hauteurs abruptes des Montagnes Rocheuses, foulant les sables du désert américain et les tièdes plaines qui bordent le Golfe du Mexique. Et un écrivain américain a pu dire avec raison qu'il n'existe pas dans les solitudes de l'Ouest, un ravin qui n'ait été visité par ces hommes intrépides.

Leur vie aventureuse est semée d'événements intéressants, de faits étonnants, d'actes de bravoure admirables. . Mais com bien peu ont échappé au naufrage de l'oubli! Ces exploits eu souvent au milieu du désert d'autres témoins que la nature sauvage qui les environnait. Et ceux qui les ont accomplis ignoraient l'art de les écrire. Lorsqu'après avoir échappé à mille dangers et avoir failli cent fois laisser leur chevelure entre les mains de l'enfant des bois, ils ont pu reveuir dans leurs fumilles toute leur ambition conter leurs exploits dans les longues veillées au coin du feu, et à piquer avec ces récits, souvent plus merveilleux que les contes de fées, la curiosité d'un petit groupe d'auditeurs attentifs.

Ces attachants souvenirs se sont perpétués dans un certain nombre de familles, où ils sont passés à l'état légendaire. Mais combien se sont éteints ou ont été tellement défigurés qu'il n'est plus possible de les rattacher à la tradition et de leur donner le cachet de l'exactitude.

C'est un fait regrettable Car, quelle abondante moisson de perdue pour l'histoire du Canada, qui se serait enrichie de drames émouvants qui auraient fait briller d'un nouvel éclat notre glorieuse épopée. Quel magnifique bouquet national nos écrivains n'eussent-ils pas composé de toutes ces fleurs vivaces, perdues dans les déserts les plus reculés et sur les bords des grands fleuves de l'Amérique!

Si nous comptions plus de ces relations de voyage, écrites sans prétention littéraire, sans étalage scientifique, mais avec un naturel et un charme qui plaisent, ce serait autant de re-

qu'un fait, combien de rivières, de montagnes ou de localités importantes portent aujourd'hui des noms étrangers et auxquelles on donne pour découvreurs ou fondateurs des Anglais et des Américains, alors qu'il aurait été facile de prouver que nos pionniers canadiens ont frayé la voie à la civilisation bien avant eux dans ces lointains parages.

Le même silence ne s'est pas fait, heureusement, sur les voyages de notre compatriote, Gabriel Franchère, et c'est à sa relation de voyage qu'on le doit. Celui-ci a trouvé, dans la personne de M. Bibaud, père, l'un des premiers promoteurs de la littérature canadienne, un écrivain sympathique qui a rédigé avec soin les notes de Franchère sur ses aventureuses expé-ditions. Ce récit de voyage forme un livre de plusieurs cents

pages, dont l'édition française est complètement épuisée. Un écrivain américain, M. J. V. Huntingdon, en a même fait une traduction et il a enrichi l'ouvrage de plusieurs gravures. L'importance du livre a été pleinement démontrée lors-qu'il s'est agi de régler entre l'Angleterre et les Etats-Unis la délimitation de la frontière de l'Orégon. Il servit d'autorité dans le Sénat de Washington, en 1846, lorsque cette question y fut discutée. L'hon. Thomas Benton en parla d'une manière extrêmement élogieuse dans un discours qui fut fort remarqué alors. En terminant ses remarques, ce sénateur disait: "Maintenant où est la preuve de tout ce que j'ai avancé. J'ai l'avantage d'avoir en ma possession un livre qui donne mieux que tous les autres, des détails très complets et très authentiques sur tous les points que j'ai mentionnés,-livre écrit dans un temps et dans des circonstances où l'auteur (lui-même sujet britannique et familier avec la Colombie), n'avait pas l'idée que les Anglais réclameraient cette rivière, pas plus que M. Harmon, l'écrivain américain que j'ai cité, n'avait la pensée que nous réclamerions la Nouvelle-Calédonie. C'est l'ouvrage de M. Franchère, gentilhomme, de Montréal, avec lequel j'ai le plaisir d'être en connaissance personnelle, et qui était l'un des employés de M. Astor, lersqu'il a fondé sa colonie. Il était à la foudation d'Astoria, à sa vente à la Compagnie du Nord-Ouest; il a vu la place saisie comme conquête britannique, et continua d'y demeurer quelque temps après la saisie. Il a écrit en français: son ouvrage n'a pas encore été traduit en anglais, bien qu'il le mérite; et je lis du texte français. Il donne un rapport succinct et exact de la découverte de la Co-

Washington Irving en a tiré de précieux renseignements pour l'ouvrage qu'il a publié sous le titre d'Astoria; on prétend même qu'il a souvent emprunté des passages complets à Franchère.

Nous puiserons largement dans ce livre plein d'intérêt pour raconter les importantes expéditions sur les côtes du Pacifique auxquelles Franchère prit part.

Gabriel Franchère appartient à une famille avantageuse-ment connue dans le pays. Son bisaïeul Jacques Franchère, était d'origine française et pratiquait la chirurgie : il était fils de Jacques Franchère et d'Olive Daquin, de la paroisse de St. Clément, diocèse d'Angers. Il vint chercher fortune au Canada où il épousa à Québec, le 13 août 1748, Delle Catherine Boissy

(on a écrit plus tard *Poissy*).

Jacques Franchère eut plusieurs enfants de ce mariage et le deuxième fut baptisé à Québec sous le nom de Gabriel. Celuici épousa à Québec, le 14 octobre 1779, Delle Félicite Marin, fille de Thomas Marin et de Marguerite Parent. Il alla s'éta-blir à Montréal comme marchand et il eut de ce mariage une nombreuse progéniture.

L'un de ses fils, notre héros, naquit à Montréal, le 3 novembre 1786. Son enfance n'eut rien de remarquable et il s'adonna de bonne heure au commerce qui lui offrait les meilleures chances d'avenir. Las d'aligner des chiffres, il saisit la première occasion de déserter le comptoir et de s'aventurer dans une carrière moins positive.

C'était à l'époque où le commerce des pelleteries était le plus florissant et la compagnie du Nord-Ouest était encore à son apogée. L'opulent Astor, de New-York, voulant marcher sur ses brisées et faire la traite des pelleteries sur une échelle co-lossale, se mit en quête d'hommes bien entendus avec ce tra-Il rechercha surtout les services des Canadiens qui parcouraient à cette époque l'Ouest en si grand nombre. Francouraient a cour epoque i ouest en si grand nombre. Franchère eut vent de l'entreprise, et l'esprit d'aventure jointe à l'ambition de faire fortune, le décida de s'associer à l'aventureuse expédition que l'on organisait.

Deux expéditions devaient se rendre sur les rives du Pacifique, l'une par terre et l'autre par mer. Franchère prit part à la dernière. C'était un voyage bien long, bien difficile, que celui qu'il entreprenait. Il courait le risque de trouver son tombeau dans les profondeurs de l'Océan ou d'aller périr sous les flèches empoisonnées des Indiens de l'Orégon et de la Colombie Britannique, s'il avait la chance de parvenir sur ces plages lointaines et inhospitalières.

ranchère quitta Montréal, le 26 juillet 1810, pour se rendre à New-York, le point du départ de l'expédition. ments que j'éprouvai," dit-il, " me seraient aussi difficiles à raconter qu'ils me furent pénibles à supporter. Pour la première fois de ma vie, je m'éloignais du lieu de ma naissance, et me séparais de parents chéris et d'amis intimes, n'ayant pour toute consolation que le faible espoir de les revoir un jour."

Le Lonquin était le nom du voilier à bord duquel Franchère allait s'embarquer. Il était de 190 tonneaux, commandé par le capitaine Thom, et l'équipage se composait de vingt-et-un Les passagers se divisaient en trois catégories : les associés de la compagnie, les commis et les voyageurs. Il y avait trois commis canadiens: G. Franchère, Ovide de Montigny et F. B. Pillet. Les voyageurs étaient tous canadiens: ée Ignace Lapensée, Basile Lapensée Lanen Jacques Lafantaisie, Benjamin Roussel, Michel Laframboise, Giles Leclere, Joseph Lapierre, Joseph Nadeau, J.-Bte., Belleau, Louis Brûlé, Autoine Belleau et P D. Jérémie.

Suivant le récit de Washington Irving, dans le but d'étonner le peuple des Etats à la vue d'un bateau et d'un équipage canadien, ils s'étaient rendus à New-York dans un grand canot d'écorce, qu'ils avaient fait transporter de Montréal sur les bords du Lac Champlain Un beau jour d'été ils descendirent gaiement la rivière Hudson, faisant pour la première fois re-tentir ses bords de leurs vieilles chansons françaises, et lorsqu'ils passaient auprès des villages, poussant le cris de guerre des Indiens de manière à faire croire aux honnêtes fermiers hollandais que c'était une troupe de sauvages! Ils arrivèrent ainsi à New-York, par une chaude et calme soirée, chantant à gorge déployée et ramant en mesure à la grande admiration des habitants qui n'avaient jamais vu sur leur rivière une apparition nautique de ce genre. (1) Une foule énorme bordait

le rivage lorsqu'ils mirent pied sur le sol de New-York. Deux des voyageurs mirent gaillardement leur long canot sur leurs épaules et allèrent le déposer en un lieu de sureté. M. Astor était au nombre des curieux, et il fut si content de leur vivacité et de l'adresse qu'ils avaient déployée qu'il leur donna un aigle pour boire à sa sauté, puis il fit observer à quelques-uns de ses amis que " six américains n'auraient pu faire ce que venaient de faire ces deux vigoureux hommes." M. McKay, l'un des associés de M. Astor, offrit de parier dix piastres contre une en faveur de ses canotiers pour une course nautique de trois milles, mais personne ne s'avisa de se mesurer avec eux

II.

Le 6 septembre 1810, tous les préparatifs de départ étant terminés, le *Tonquin* laissa le port affairé de New-York, voiles déployées, pour prendre la haute mer.

Bientôt la grande métropole américaine disparut comme un brouillard dans le lointain, et les hardis voyageurs n'eurent plus à contempler que l'immensité de la mer dans laquelle le Tonquin creusait de profonds sillons. "Pour la première fois de ma vie," dit Franchère, "je me voyais voguant en pleine mer, et n'ayant pour attacher mes regards, et arrêter mon attention que la frêle machine qui me portait entre l'abime des caux et l'immensité des cieux. Je demeurai longtemps les yeux fixés du côté de cette terre que je ne voyais plus, et que je désespérais presque de revoir jamais; je fis de séricuses ré-flexions sur la nature et les conséquences de l'entreprise dans laquelle je m'étais si témérairement embarqué; et j'avoue que, si dans ce moment on me l'eût proposé, j'y aurais renoncé de tout mon cœur."

Les passagers ne furent pas longtemps sans avoir à souffrir de la manière brutale dont l'équipage agissait à leur égard. Le capitaine Thorn était surtout d'une rigueur implacable; rien ne pouvait émouvoir ce vieux loup de mer, au tempérament d'acier. Il faisait peser un véritable joug de fer sur ses subalterne et ses ordres étaient obéis à la lettre ; les récalcitrants étaient de suite mis en sûreté au fond de cale. Il ne souffrait ni observations ni contradictions et regardait tout le monde avec mépris. Craint de l'équipage comme des passagers, il était détesté souverainement de tous.

On eut dit qu'il se plaisait à poser en maitre absolu du vais-seau. D'un caractère hargneux et d'une susceptibilité terriblement chatouilleuse, il se brouilla en peu de t mps avec tous les membres de l'expédition. Dès les premiers jours, il voulut faire sentir son importance aux associés de M. Astor et une altercation extrêmement violente s'engagea entre eux. Le capitaine les menaça de les mettre aux fers sils ne pliaient devant ses ordres et M. McDougall, l'un d'eux, menaça de lui brûler la cervelle avec un pistolet qu'il avait en mains s'il osait mettre cette menace à exécution.

Les commis ne lui plaisaient guère plus. La plupart prenaient tous les jours des notes sur leur voyage, entre autres Franchère et Alexander Ross, qui les publièrent plusieurs années après. Cela intriguait fort le capitaine qui, dans une de ses lettres à Astor disait avec dédain : "Ils ne s'occupent qu'à recueillir des matériaux pour faire de longues histoires de leur voyage."

La tenue des voyageurs lui agaçait également les nerfs. Ces glorieux marins d'eau douce, dit Washington Irving, si glorieux sur le rivage et presque amphibies sur les lacs et les rivières, avaient perdu toute leur vivacité lorsqu'ils s'étaient trouvés en mer. Pendant de longues journées ils souffrirent les lentes tortures du mal de mer, restant étendus dans leurs chambres, ou, comme des spectres, sortant par intervalles de dessous les écoutilles. Ils se promenaient en frissonnant sur le pont, avec de grandes capotes, des couvertures, des bonnets de nuit sales, de grandes barbes ébouriffées, des visages pâles, des yeux éteints; et de temps en temps, se trainant vers le bord du vaisscau, ils offraient leur tribut à Neptune, au grand ennui du capitaine. Mais les voyageurs s'habituèrent bientôt à la vie sur mer et ils reprirent leur bonne humeur et leur jovialité proverbiales. Ils passaient leur temps, groupés sur le tillac du navire à fumer, à raconter leur vie aventureuse et de gais épisodes, ou à chanter au souvenir de la patrie dont le vaissean les éloignait tous les jours et qu'un bon nombre ne devaient plus revoir. En entendant leurs francs éclats de rire et ces vieilles chansons françaises qui leur faisaient oublier les ennuis du voyage, le capitaine qui ne comprenait rieu de ces joyeux accents, maugréait contre tout. Puis, il leur témoignait sa mauvaise humeur et ne leur épargnait aucun mauvais traite-

ment sous les prétextes les plus odicux. Le caractère atrabilaire et intraitable du capitaine Thorn devait amener plus tard sur son navire un épouvantable désastre, dont il devait être la première victime.

### III.

Terre! Terre! Tel est le cri que fit entendre, le 3 décembre la vigie perchée au haut d'un mât. Elle voyait comme un point noir qui dessinait dans le lointain au milieu des brouillards du soir, les rochers abrupts qui hérissent les Iles Falklandou Malouines. L'épaisseur des ténèbres ne permit pas qu'on y abordat de suite, et on dut attendre au lendemain.

Ces iles sont extrêmement stériles et présentent le plus lugubre aspect. Toute trace de végétation y semble inconnue. Franchère et quelques autres s'y rendirent aux premiers feux du jour, le 4 décembre pour s'y approvisionner d'eau douce et faire la chasse aux canards, aux loups et veaux marins, aux oies, aux renards et aux pingouins. La chasse réussit parfaitement. Caril n'était pas toujours nécessaire de se servir de fusils, des nuées de canards et de pingouins emplissaient l'air de leurs cris assourdissants, et ils semblaient craindre tellement peu l'approche des chasseurs qu'on pouvait les tuer à coups de bâtons et de pi-rres. Le capitaine Thorn débarqua également sur l'ile pour prendre part à ces amusements. Les Français et les Anglais avaient essayé successivement de fonder un établissement sur ces iles inhospitalières, mais tous avaient dû renoucer à leur entreprise. Franchère tenta vainement d'en découvrir quelques vestiges, il ne trouva que quelques tombes et qu'une vicille cabane de pêcheur construite d'os de baleine.

Le 11 décembre, toutes les bariques d'eau douce étaient remplies et rendues à bord, le capitaine Thorn ordonna de lever l'ancre. En vain on lui représenla que plusieurs passacers étaient encore dispersés dans les îles Falkland, et qu'ils y trouveraient infailliblement la mort, si on les abandonnait sur ce sol ingrat, il demeura inflexible et le vaisseau s'avança à pleines voiles dans l'océan.

Franchère et ses compagnons en arrivant de leurs courses dans l'intérieur, où ils avaient dressé leur tente depuis plusieurs jours, aperçurent du rivage les blanches voiles du Tonquin qui gonflées par la brise avaient déjà fait franchir au vaisseau plusieurs milles. Un sombre découragement s'empara

était réservé, si le capitaine Thorn s'obstinait à laisser le vaisseau filer son nœud. Ils se décidèrent de s'embarquer tous dans un étroit canot, à peine long de deuxe piods, et que la mer houleuse en le blanchissant d'écum faillit plus d'une fois remplir. Ils se courbérent sur leurs armes avec le courage du désespoir pendant de longues houres, résolus d'atteindre le vaisseau ou de s'ensevelir dans les profondeurs de la mer. Le vent siffiait avec une violence extrême, et la petite chaloupe était secouée comme une feuille ser les lames courroucées. Les ombres du soir, en étendant leur voile sur l'immensité de l'eau, ne firent qu'ajouter à l'horreur de la situation. Mais alors que le désespoir s'emparait de tous et que les dernières chances de salut semblaient épuisées, on vit tout-à-coup le Tonquin rebrousser chemin et venir dans leur direction. On redoubla d'efforts, le canot semblait glisser sur l'eau avec la rapidité de l'oiseau qui l'efficure à tire d'aile, et on atteignit en peu de temps le vaisseau. Mais on aborda avec mille peines. Les flots irrités faillirent cent fois briser la frête embarcation, en la lancant violemment sur les flancs du navire. Enfin, ils purent monter à bord, sûrs d'avoir échappé à une mort inévitable.

Ce salut inespéré était dû au neveu de M. David Stuart, qui avait fait la chasse dans l'île de concert aves Franchère. jeune homme était fortement trempé, et après avoir essayé en vain de flechir l'inexorable capitaine, il saisit une paire de pistolets et les présentant à la figure du commandant du vaisscau, il le menaça de lui faire santer la cervelle à l'instant même, s'il n'ordonnait immédiatement d'arrêter le navire et d'attendre l'arrivée de son encle et de ses compagnous. La plupart des membres de l'expédition et des marins assistaient à cette scène orageuse, et comme toutes leurs sympathies étaient pour le jeune Stuert, le capitaine Thorn crut prudent de plier cette fois.

Il semble impossible que le capitaine ait voulu mettre ses menaces à exécution. Mais on ne saurait en douter, car dans une lettre qu'il adressait à Astor, il écrivait: "Si le vent n'a-vait pas malheu eusement changé peu de temps après que nous eûmes quitté le hâvre, je les aurais certainement abandonnés; et, en vérité, je ne puis m'empêcher de croire que c'eût été un bonheur pour vous. La première perte dans cette circonstance, aurait, dans mon opinion, produit de grands avantages; car ces gens là ne semblent pas comprendre la valeur de votre cargaison et n'ont aucun égard pour vos intérêts, quoiqu'ils se trouvent joints aux leurs.'

Ce n'est pas le changement de vent qui fit changer les dis-positions du capitaine, ce sont les revolvers du jeune Stuart. Ainsi, sans cet acte de courage, les os de Franchère et de ses compagnons blanchiraient depuis longtemps les rochers déserts des Iles Falkland.

JOSEPH TASSE.

(A continuer.)

#### COURSES AU PARC DECKER.

La seconde réunion d'été a eu lieu au Parc Decker mercredi, eudi, vendredi et samedi dernier. Elle devait commencer mardi après-midi, mais le mauvais temps ne le permit pas.

Disons-le de suite, ces courses ont été les plus belles qui se soient vues à Montréal depuis longtemps. M. Decker à été plus que généreux et il en a été amplement récompensé.

Les arrangements pour maintenir l'ordre étaient parfaits, la piste, presqu'entièrement clôturée, a toujours été tenue libre

était en parfait état, un peu dure cependant. La musique des ex-Chasseurs Canadiens présente, chaque our, a augmenté le plaisir de la réunion.

Les spectateurs n'étaient pas en très grand nombre le pre-mier jour, et les tribunes réservées aux Dames contenaient beaucoup de sièges vides, mais le nombre augmenta considérablement le second jour, et il devait y avoir au moins de 3 à 5,000 personnes vendredi et samedi.

Les courses, annoncées pour 2 heures, s'ouvrirent par la course—à épreuves—pour tous chevaux n'ayant jamais trotté mieux que trois miuutes. Prix:-\$400, \$150, \$50.

Six chevaux entrés, quatre seulement se présentèrent au signal donné par la cloche, Hurric ine, appartenant à M. D. F Nugent; Flora propriété de M. Chapleau; Lady Fisher, à M. John Fisher, et Nimro!, à M. Joseph Charlebois.

Les juges ne permirent pas à Champion, cheval de M. L. Jetté, d'entrer en lice, sous le prétexte qu'il avait déjà trotté

en 2.45. Malgré toutes les protestations de son propriétaire, Champion dût rester à l'écurie.

Au départ, Hurricane se montra un peu en avant de ses rivaux, mais Lady Fisher, une belle jument noire, la même qui trotta au même endroit l'hiver dernier, le talonna tout le temps, Flora tenant b'en sa place et Nimrod à l'arrière garde.

Au iernier tour, à quelques verges des tribunes, Flora sem-Au lernier tour, a quelques verges des tribunes, reora sem-blait arriver premièr-, lorsque Lady Fisher s'enleva et se jetant de côté, malgré les efforts de son conducteur, lui barra le chemin; Hurr can, en profitant, arriva première en 2 m. 471 sec., Flora seconde, et Lady Fisher troisième, Nimrod distancé.

Les épreuves de cette course furent trottées alternativement

ec celles de la seconde, mais il vaut mieux donner le résultat de chaque course en particulier.

La seconde épreuve fut plus chaudement contestée et fut

ise cette fois par Lidy Fisher, qui eut le devant tout le temps ; Hurricane se dérangeant trop souvent, prit la seconde place, bien qu'il eut fini brillamment, battu de la lougueur du cou seulement; Flora, deux longueurs en arrière. Temps—2 52.

Hurricane prit sa revanche à la troisième épreuve, entrant premier en 2 48; Lady Fisher second, et Flora troisième. Rien de remarquable cette fois, les chevaux trottant dans cet ordre tout le long de la course.

Les choses ne se passèrent pas aussi agréablement à la quatrième épreuve.

Au départ, Flora prit le devant au troisième tournant; Hurricane gallopant plus de 50 verges, permit à Flora de se main-tenir dans cette position tout le temps, gagnant en 2.54; Hur-ricane second, et Lady Fisher troisième.

Mais cette conclusion ne plut pas aux intéressés, c'est-à-dire aux parieurs, car aussitôt que Doughrey, le conducteur de Hur-ricane, arriva à la tribune des juges pour se faire peser, deux ou trois individus se jetèrent sur lui pour le frapper en l'invectivant et lui reprochant brutalement d'avoir vendu la course, mais en un clin d'œil la police l'arracha des mains de ces forcenés et le mit en lieu de sûreté. Pendant p'us d'un quart d'heure, ce ne fut que cris, menaces et demandes de changer le conducteur; les juges laissèrent faire un peu, mais voyant que le tumulte augmentait, ils résolurent de donner un autre con-

ducteur à Hurric me.
Les cris de "Pat Kearney" dominant, bien que M. Stoddart d'eux, car personne ne se faisait illusion sur le sort qui leur eut offert de confier le cheval à Cameron, un autre conducteur,

les juges permirent à Kearney de prendre Hurricane en mains. Néanmoins le conducteur antérieur, Doughrey, jeune Américain de Troy, s'avança bravement au milieu foule et protesta énergiquement contre cette décision, di-sant que les juges n'avaient pas le droit d'agir ainsi et que lei seul conduirait son cheval ; "d'ailleurs, dit-il, mes rivaux ont pris chacun une epreuve et il ne m'en reste plus qu'une à gagner pour avoir la course," puis sautant lestement sur son sulky, il fendit la foule et alla prendre sa place pour la cinquième et dernière épreuve, qu'il gagna effectivement en 2.50, Flora seconde, et Lady Fisher troisième.

Le sentiment et la foule avait bien vite changé lorsque le conducteur de Hurricane arriva premier, car il fut acclamé et applaudi à outrauce.

#### SECONDE COURSE.

\$500, \$200 et \$100 pour chevaux qui n'ont jamais fait un meilleur temps que 2.32. Sept entrées, trois partant; General Grant, appartenant à E. Flannery, Fanny Lambert, à L. Doughrey, le même qui conduisait Hurricane et qui conduisit Fanny Lambert et Spring à T. E. Bailey.

Le General Grant était le favori et gagna la course en trois forcement constitues.

épreuves consécutives. Temps.—2.351, 2.34, 2.35. Le vainqueur est un cheval qui a été bien dressé, il trotte admirablement et ne s'est dérangé qu'une fois dans toute la course. Funny Lambert, belle jument a disputé la victoire pied à pied, mais a dû céder la palme à son rival qui faillit perdre la troisième épreuve, par la faute de Spring, qui se dérangcant, gallopa en lui fermant une partie du chemin, ce qui permit à Fanny Lambert de s'avancer plus près du vainqueur, n'étant battue que de la tête seulement.

Fanny Lambert, seconde dans les trois épreuves, Spring sau-vant sa distance à la première, mais distancé considérablement à la dernière, "pour ne pas être arrivé assez vite, dirent les Juges.'

Une troisième course était ouverte pour les chevaux ambleurs, mais elle n'eût pas lieu faute d'entrées.

#### Second jour.

Les courses furent plus intéressantes, les spectateurs en plus grand nombre et les pools se vendant bien.

La première course—pour chevaux qui n'ont jamais fait un meilleur temps que 2.38—n'amena que deux trotteurs sur cinq entrées, Hurr c'ne—du jour précédent—et Repeater, appartenant à M. C. Quintal. Le départ fut magnifique, les deux allant ensemble, mais Hurricane casse au second coin, et Repeater prend le devant.

Au quatrième, Repeater casse à son tour et cède la place à son émule, bientôt remis : il dévore l'espace, mais ne peut arriver premier, battu le la tête. Temps—2.50.

Le vaincu prend sa revanche à la deuxième épreuve, bien dirigé, il enlève le dedans à *Hurricane* et la garde jusqu'à la fin, prouvant par le temps qu'il fit 2.42—il pouvait en fournir à son rival arrivé second après s'être enlevé trois fois.

Les deux dernières donnèrent la course à Repeater qui montra la force dont il pouvait disposer en cas de nécessité.

Il trotta d'une manière magnifique, sans se déranger, pre-nant le devant au départ et le conservant jusqu'à la fin en 2-43 pour la troisième et 2.45 pour la quatrième et dernière épreuve. Hurricane, cassant trois ou quatre fois, perdit toute chance d'arriver un bon second, au moins, étant dépassé par quatre longueurs.

Repeater, le même qui trotta l'hiver dernier, a considérablement augmenté depuis. C'est un vieux cheval blanc, âgé de onze ans, qui fut acheté pour dix-sept piastres il y a quelques années, M. Quintal l'acheta l'année dernière d'un M. Lachapelle, de Sorel. Il ne faut pas se demander si M. Quintal était tier de son vieux blanc qui lui rapporta \$400.

### SECONDE COURSE

pour tout attelage sous harnais double, \$850, \$250, \$100 produisit trois paires de chevaux: Flora et John Bull, à Mr. Chapleau; Toronto girl et Orillia Queen, à M. W. A. Johnson et Princess et Blue Bonnet, entrées sous le nom de F. Cameron, mais appartenant à M. Decker.

Après sept ou huit faux départs, les chevaux purent enfin partir sans être égaux toute fois, Toronto girl & Cie ayant une demie longueur en avant des autres.

Cette course était belle à voir, elle rappelait celles des chars

Toronto girl & Cie. gagnèrent l'épreuve en 2.511; Flora et

John Bull, seconds, Princess et Blue Bonnet, troisième. La seconde et la troisième épreuve furent une répétition de la première, Toronto Girl et Orillia Queen prenant le devant au

départ et le conservant jusqu'à la fin, gagnant ainsi la course en trois épreuves consécutives : temps pour les deux dernieres,

Princess et Blue Bonnet arrivèrent secondes à la deuxième épreuve et furent distancées dans la troisième, Flora et John Bull ayant le même sort à la deuxième. Les juments de M. Decker aurait pu faire mieux si elles eussent eu un meilleur conducteur.

Princess est la même qui gagna les courses du canal ou elle

fit son début dans l'hiver de 1870. Elle appartenait alors à M. Girouard, de St. Ours, qui la ven-

dit à son proprietaire actuel.

Toronto Girl et Orillia Queen sont deux juments magnifiques qui vont très bi n ensemble, elles ont été parfaitement entrainées et auraient certainement fait mieux si elles eussent été poussées davantage.
Elles ne se sont pas dérangées une seule fois pendant toute

la course, Pat Kearney en était l'h ureux conducteur.

### 3 EME

La dernière sur le programme de la journée, pour tous chevaux, \$1000, \$400 et \$200 n'en amena que trois, Snow Flake, propriété de C. B. Ballard; Fanny Lambert, déjà nommée et Peerless connue autrefois sous le nom de Molly, appartenant à M. Decker.

Nous eûmes encore à souffrir la présence de Bradley que beaucoup de gens auraient préféré voir à son lit d'où il ne fai-

sait que sortir après sept semaines de maladi. Cet individu, pour qui tous les moyens sont bons des lors qu'il parvient à son but, retarda le départ pendant plus d'une demie heure, ne cherchant qu'à se trouver en avant des autres

Le public, fatigué de ce manège, se mit à le siffler et le huer et même demanda de mettre un autre conducteur à sa place chose que les juges auraient dû faire et qu'ils auraient fait s'il eut continué.

Enfin le départ eut lieu, Snow Flake en tête, suivie de près par Fanny Lambert, Peerless suivant.

Snow Flake arriva la première, mais ayant gallopé une bonne artie de la carrière, l'épreuve fut donnée à Fanny Lambert, Peerless prenant la seconde place. Temps—2-34.

Cette épreuve excita la bile de Doughrey le conducteur et

propifétaire de Fanny Lumbert. Il protesta énergiquement contre la manière par laquelle Snow Flake était arrivée avant lui et offrit de trotter sa jument contre Snow Flake sur n'importe quelle piste de l'Etat de New-York, pour \$2,500 contre \$1,500

Personne ne releva le gant et la suite prouva qu'il aurait perdu infaill blement. Bradley se surpassa dans sa manière d'agir lorsque le temps de la seconde épreuve fut arrivé.

Après plus d'une douzaine de faux départs, Doughrey, impatienté, cria aux juges de le laisser partir et ceux-ci l'ayant permis, Peerleess prit le devant, mais ne le conserva pas longtemps, car Fanny Lambert le lui enleva en bien peu de temps, mais se dérangeant presqu'aussitôt, Snow Flake se montra le nez en avant, prit le devant 'à son tour et le garda jusqu'à la fin gagnant l'épreuve en 2-34, Fanny Lambert seconde et Peerless troisième.

Il éta t déjà 61 heures et la course ne promettant pas de finir avant huit heures, beaucoup de personnes laissèrent le terrain, un petit nombre des plus enthousiastes demeurant jusqu'à la fin pour voir comment se ferait la décision.

Enfin la cloche appelle les chevaux, le départ a lieu et

Snow Flake et Fanny Lambert sont bientôt aux prises.
Rien de remarquable au premier tour. Après avoir dépassé
les tribunes, Fanny Lambert qui avait la moitié du corps en
avant de Snow Flake faillit l'écraser sur la clôture en tournant le premier coin, mais son conducteur ne perdit pas la tête et augmentant peu à peu la vitesse de son coursier, il grimpa en avant et la jument blanche trottant d'une manière magnifique, eut bientôt mis un assez long espace entre elle et sa rivale qui ne put jamais le fermer, arrivant première en 2-32; Fanny Lambert seconde et Peerless trente à quarante verges en arrière.

Lorsque les chevaux se présentèrent pour la quatrième épreuve, l'excitation était à son comble, chacun attendait avec

impatience l'issue de cette course. Les juges ayant donné le signal, les chevaux partirent si bien ensemble que longtemps il fut difficile de dire qui aurait le devant, le conjucteur de Fan y Lambert poussant la jument autant qu'il pouvait, mais ce fut en vain. Sano Flake arriva la première, gagnant ainsi la course. Temps—2.321, Fanny L m-

bert seconde, et Peerless troisième.
Il était huit heures lorsque finit cette course qui terminait

le programme de la journée.

Les juges, pour ces deux jours, furent messieurs Stoddart, de Stanstead; J. D. Bernard, de St. Albans, et W. Bookless, de Guelph.

#### LE DÉBOISEMENT.

Messieurs les Rédacteurs,

Le déboisement. Quel vaste sujet soumis à nos réflexions! Ce malheur de notre époque, qui ne peut que progresser de plus en plus avec le temps, forme bien une question pleine d'actualité. La presse de l'Amérique, comme un phare bienfaisant, en signale de temps en temps les funestes effets. La Tribune de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore dernièrement un appel à l'attende de New-York faisait encore de l'actualité de New-York faisait encore de l'actualité de New-York faisait encore de l'Amérique de l'Amérique de l'actualité de New-York faisait encore de l'Amérique de l'actualité de l'actua tion publique sous ce rapport, et recommandait avec instance des plantations d'arbres aux propriétaires du sol. Le Times d'Ottawa et le Courrier d'Oulaouais, ces engins de la pensée humaine qui sont si près du lieu où une foule de commerçants de bois d'Amérique et d'Europe puisent leurs fortunes depuis nombre d'années, élèvent aussi eux la voix. Mais, comme pour couronner la grande œuvre, la sublime, et, j'ose presque dire, l'œuvre par excellence du noble zèle pour nos intérêts forestiers qui regardent tout le monde, voilà bien que la Minerve du 10 courant mentionne, sous le titre de Convention Agricole, les suggestions de M. P. B. Benoit, ce vigoureux et vigilant champion de la cause agricole.

Ces heureuses suggestions ont surtout trait au sujet actuel du déboisement. Vont-elles être suivics par nos institutions agricoles? Je l'espère de tout mon cœur. Car ce n'est pas possible, la nécessité en est si tangé le, pour me servir du mot de notre ami M. Delorme, de St. Hyacinthe, que le conseil d'agriculture et les sociétés d'agriculture vont enfin franchement se mettre à l'œuvre pour arrêter les ravages commis dans nos forêts, c'est-à-dire prendre, pour nous et les générations

futures, les moyens de suppléer à leur défaut. Voulons-nous avoir, pour aiguillonner nos efforts, une des sources les plus puissantes, suivant moi? Reportons-nous par la pensée à cette scène navrante qui s'est passée sous nos yeux. en février dernier à Montréal, et que relatait un journal de cette ville. C'est un des mille et un exemple que l'on peut citer à l'appui de mon sujet. Voyons ce propriétaire d'une maison essayer à percevoir le prix du loyer. Suivons-le gravissant avec peine un misérable escalier pour aller faire sa visite à son locataire.

Qu'apercevons-nous dans une pauvre mansarde? Une tendre mère toute décharnée et tâchant d'allaiter son enfant tout grelottant près d'un poële froid comme glace. Elle avait, hélas ! sans doute brulé la veille les derniers copeaux qui lui restaient! Avec les faibles moyens pécuniaires de son mari, comment pouvait-elle songer à acheter du combustible qui se vendait alors à un prix presque fabuleux ? Pauvre femme! ne devait-elle pas envisager la mort comme un bonheur pour elle et pour ce petit être auquel elle venait de donner le jour !

Chose singulière, tout le monde se récrie sur ce malheur des temps, le déboisement, et presque personne n'a pensé et ne pense à faire cesser cet état de choses si déplorable. On agit comme si nos forêts et nos houlières devaient nous fournir du combustible jusqu'à la fin du monde.

Une petite suggestion que je me permets de faire, est celle-Comme ce serait beau et profitable si nos braves cultivateurs—que nous devons tous, suivant moi, considérer avec des sentiments de respect et de reconnaissance—si nos bons cultivateurs, dis-je, voulaient bien, moyennant des primes que leur offriraient nos institutions agricoles, planter chaque année des arbres le long de leurs clôtures! Comme ce serait beau aussi d'y voir d'abord des érables, aux feuilles d'emblême national des canadiens-français, ces arbres si précieux à cause de leurs qualités sans pareilles; ensuite le pin, cet arbre qui pourrait alimenter notre commerce de bois dans presque toutes les parties de l'univers ; enfin les autres espèces d'arbres que nos cultivateurs connaissent si bien pour être propres à une infinité de choses. Et en même temps ces plantations d'arbres pourraient servir à l'économie de l'elevage des animaux de fermes en ce qu'elles fourniraient l'ombrage si bienfaisant dans nos chaleurs de l'été.

Mais on me répondra peut-être : " Vos craintes sont chimériques. Ne voilà-t-il pas que toutes nos forêts du Nord vont être bientôt sillonnées de chemins de fer? Les distances n'auront-elles pas ainsi disparu? Ces quantités immenses de bois que recèle ce Nord, ne suffiraient-elles pas à plusieurs Canadas même?" Eh! bien, soit, répliquerai je. Cependant combien de temps durera ce trésor? Il finira une fois, et avant qu'il soit longtemps. D'ailleurs, pourquoi ne travailler que pour soi et ne pas penser à ceux qui nous suivront? Et puis il est un fait patent pour tout le monde; c'est que le bois servant au com-merce d'exportation et même pour nos chantiers de navires, a commencé à se faire rare déjà même depuis longtemps.

Je terminerai donc ces notes déjà trop longues pour dire avec M. Benoit: A l'œuvre, Conseil d'Agriculture et Sociétés d'Agriculture, mais à l'œuvre tout de bon.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec la plus haute considération, Votre très-humble serviteur, J. L. DE BELLEPKUILLE.

St. Eustache, 13 Mai 1872.

Cours élémentaire de Botanique et Flore du Canada, à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé J. Moyen, Professeur de sciences naturelles, au Collége de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Le Cours Elementaire seul, 62 pages et 31 planches, Montréal : Georges E. Desbarats, Imprimeur-Editeur, 1872.

Ce livre, comme son titre l'indique, comprend deux parties : les principes généraux de la Botanique, et la description des plantes du Canada. On y a ajouté un appendice relatif aux plantes cultivées.

Les principes, débarrassés de tous détails superflus ou d'un intérêt secondaire, exposés avec clarte et méthode, pourront être facilement compris et retenus même par les enfants des écoles primaires. Quinze ou vingt leçons suffirent pour ce

Cependant rien n'a été omis de ce qui convient à une forte éducation comme la reçoivent les élèves de nos grands établissements. C'est le témoignage que rend M. l'abbé Provancher, dans le Naturaliste Cana tien; "Nous nous plaisons, dit-il, à reconnaître que l'auteur traite la science des plantes dans ce cours en homme qui la connaît et qui sait respecter ses pres-criptions. Quoique qualifié d'élémentaire, rien n'a été omis, le cours est complet." A ce précieux témoignage nous joindrons celui d'un nombre considérable d'Etudiants en médecine qui ont bien voulu faire usage de ce traité pour la préparation de leurs examens: ils y ont trouvé un résumé fidèle des leçons que leur donnent de savants professeurs, et ils ont pu ainsi obtenir un brillant succès tout en s'épargnant un travail considárable

La Flore est le complément presque indispensable des principes élémentaires. "Pour peu qu'on ait l'expérience de l'en-seignement, dit l'auteur dans sa préface, on ne saurait mettre en doute la nécessité d'exercer l'élève à décrire les végétaux, à chercher par voie d'analyse le nom de ceux qu'il ne connait point: c'est le seul moyen de lui faire comprendre les prin-cipes de la science, de graver dans son esprit la terminologie botanique, de le familiariser avec les formes si variées que revêtent les plantes, enfin, de lui donner une connaissance pra-tique du règne végétal."

La Flore n'est pas un livre destiné à être appris dans tous ses détails. L'étude d'un petit nombre de groupes naturels tels que celui des Renonculacées, des Rosacées, des Littacées, etc., suffit pour donner une idée convenable des familles végétales, et c'est à peu près là tout ce qu'on peut se proposer dans un cours qui dure à peine quelques mois. Ce qui importe surtout, c'est de briser l'élève aux difficultés de l'analyse pour le mettre en état de continuer seul plus tard cette étude. C'est uniquement dans ce but qu'a été rédigé la nouvelle Flore du Canada. Toutes les plantes qui croissent spontanément en ce pays s'y trouvent décrites, mais la description se borne aux caractères les plus saillants, les plus propres à les faire reconnaître. Plus de détails auraient fatigué l'élève sans lui être d'aucune utilité. de détaits auraient fatigué l'élève sans lui être d'aucune utilité. Des clefs analytiques d'une grande simplicité précèdent la description des familles, celle des genres et aussi celle des espèces lorsqu'elles sont nombreuses. L'auteur s'est efforcé de n'y faire entrer que des caractères faciles à vérifier : ce sont presque toujours les feuilles et les parties les plus visibles de la fleur qui les fournissent.

On remarquera très souvent après le nom des espèces un point d'exclamation. Ce signe sert à indiquer la présence de ces espèces dans l'île de Montréal ou ses environs. Par cette simple indication la Flore du Canada devient une Flore spéciale de Montréal. L'auteur, il est vrai, nous avertit qu'il n'a employé cette notation que pour les plantes qu'il a lui-même ré-coltées; mais ses recherches ont été si nombreuses, si minutieuses, que bien peu d'espèces ont pu lui échapper. Il n'y a guère qu'une famille, celle des Cyperacées, pour laquelle recherches soient incomplètes, et nous savons que cette famille ne renferme que des herbes sans intérêt.

Quoique les fleurs des champs soient préférables pour l'étude celles qui croissent dans les jardins et les serres, on est souvent bien aise de pouvoir utiliser ces dernières que l'on a constamment sous la main. Cette considération a décidé l'auteur à publier, sous forme d'appendice, des tableaux analytiques des plantes communément cultivées. Ces tableaux ne conduisent que jusqu'au nom du genre et cependant ils occupent près de trente pages. On ne pouvait faire plus sans augmenter outre mesure le volume et le prix de la Flore. D'ailleurs les espèces cultivées sont souvent si multipliées et tellement croisées, que les meilleurs botanistes ne peuvent parvenir à les identifier avec certitude.

La Flore du Canada se termine par un petit dictionnaire combiné avec une table générale des matières. Ce dictionnaire donne brièvement la signification des mots techniques et renvoie en même temps à la page des Eléments où le même mot se trouve expliqué plus au long.

On voit, par ce court exposé, que rien n'a été oublié de ce qui peut rendre utile le livre que nous publions. Aussi est-ce avec confiance que nous l'offrons aux maisons d'éducation, persuadé que mieux il sera connu plus son succès sera assuré.

A une réunion des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord, tenue à Québec, l'hon. Jos. Cauchon a été réélu président et l'hon. G. Irvine a été élu vice-président de la compagnie. Il a été soumis aux directeurs un pamphlet préparé par M. G. Seymour, ingénieur en chef, et plein de renseignements intéressants et précieux

#### BEVUE ÉTRANGÈRE

#### ANGLET BRRE.

Lord John Russell a présenté dans la Chambre des Lords une motion demandant que l'Angleterre se retire de la Convention de Genève, si les Etats-Unis ne déclarent pas catégoriquement qu'ils abandonnent complètement les dommages indirects. Semblable motion a été faite dans la Chambre des Com-

#### FRANCE.

#### Rouher, d'Audiffret-Pasquier, Gambetta.

La passe-d'armes émouvante qui a eu lieu entre ces trois hommes continue d'être commentée par la presse française. Quelques citations donneront l'idée de cette lutte passionnée. M. Rouher, comme on sait, avait pris la parole après le premier discours de M. d'Audiffret-Pasquier sur les fraudes commises dans les contrats de l'armée. Il avait cherché à justifier l'empire et à faire retomber surtout la responsabilité des désastres de la France sur les hommes du 4 septembre, c'est-àdire ceux qui avaient renversé l'empire après Sédan.

M. d'Audiffret-Pasquier répliqua pour dire que l'empire cherchait en vain à rejeter la responsabilité des désastres de la France. Après avoir démontré par les lettres et dépêches des généraux de l'armée, qu'on avait manqué de vivres et de munitions dans les circonstances les plus graves, il ajouta :

Quand je fais ce triste résumé, messieurs, je ne puis m'em-pêcher de me souvenir d'un article du Journal officiel en date du 10 août, dans lequel on disait que la France était prête, grace à la sollicitude montrée depuis quatre ans par l'Enpereur pour le perfectionnement de notre armement militaire.

Je me reporte aussi au discours prononcé par M. le présisident du Sénat devant l'empereur, après la déclaration de guerre. (Applaudissements à gauche.) Ici, c'est M. Rouher que je puis opposer à lui-même! Ah! je ne sais si vous avez relu ces paroles pendant votre exil, au moment où l'ennemi foulait le sol de notre patrie, au moment où nos chaumières brûlaient, où nos enfants tombaient sur les champs de batailles.... Elles vous auraient sans doute inspiré de cuisants remords. Dans tous les cas, votre responsabilité commence (Très bien! très bien ()

Ah! vous vous éties imaginé qu'il suffirait de vous rejeter sur les décrets de la Providence! Ce n'est pas assez! Et quel que soit votre sang-froid pour aborder de telles questions avec un cœur léger, je vous dis: "Vare, legiones redde! Rendez-nous la gloire de nos pères; rendez-nous nos provinces perdues!"

(Applaudissements.)
Résumons-nous. Il y a une leçon à tirer de tout cela. C'est que quand un peuple abdique ses libertés, quand il ne regarde plus les affaires publiques comme les siennes propres, quand le bourgeois se retire chez lui en disant qu'il ne veut plus s'occuper de politique, quand tout le monde se jette dans les bras d'un homme providentiel, d'un sauveur, alors les mœurs s'en vont avec les libertés, les générations spontanées d'un despotisme ne viennent que sur des terres putrides.

Dans ce livre immortel où M. Thiers a su ne pas se laisser éblouir par la gloire de son héros au point de lui sacrifier la vérité et la liberté, il a dit à la dernière page "qu'un peuple doit apprendre à ne pas se donner à un homme!" a pu s'exprimer ainsi quand on avait Napoléon 1er devant les yeux, comment ne pas le dire à plus juste titre devant la honte que nous a donnée le règne de Napoléon III? (Vifs applaudissements à gauche.)

Et-maintenant, messieurs, ajoute l'orateur, avant de descendre de la tribune, je veux adresser une prière à Dieu, qui tient entre ses mains le sort de la France, c'est qu'il lui épargne le dernier degré des humiliations : voir confier encore ses destinées aux mains qui l'ont si mal servie. (Applaudissements à gauche). Un grand nombre de députés vont féliciter M. d'Audifret-Pasquier.

M. Rouher se lève. Il n'est plus au temps où chacune de ses paroles était considérée comme un oracle. On l'écoute, mais avec un certain dédain qui se manifeste souvent par des interruptions peu agréables. Il dit qu'il ne craint pas de porter la responsabilité des contrats faits sous l'empire, mais qu'il ne peut accepter aucune solidarité dans les fautes commises par les adversaires de l'empire, il tire à bout portant sur Gambetta. L'un des députés l'ayant interrompu pour lui demander si de ce qu'il disait il fallait conclure que la France était pour la guerre, en 1870. M. Rouher répond ainsi :

M. Rouher.—L'interrupteur a raison. La véritable question est là. Etions-nous prêts à faire la guerre? Eh bien! messieurs, permettez-moi d'aborder ce sujet sans être interrompu. Je suis décidé à discuter la question; mais comment voulezvous le faire aujourd'hui, sans documents officiels. C'est un grand problème dans lequel des responsabalités de toute na-Je ne reculerai pas. Me croyez-vous donc assez pauvre de

cour et d'esprit pour ne pas avoir partagé toutes les douleurs de la patrie? (Interruptions à gauche.) Vous pouvez avoir pour moi des paroles cruelles, pous pouves rejeter sur moi la responsabilité de tout ce qui s'est accompli, mais au moins ne me refusez pas ce témoignage que, dans ma vie publique, j'ai toujours été dévoué profondément aux intérêts de mon es erreurs : mais i'ai touiours loyal et sincère! (Interruption violente à gauche.-Protestation à droite.)

On parle de responsabilité! Eh bien, quand les faits attaqués se sont produits, j'étais dans la retraite, je n'ai participé à au-cun degré aux événements accomplis! (Bruit.) Je ne les ai connus et appréciés que comme tous les autres citoyens.. j'étais en dehors des affaires de mon pays quand la guerre a été déclarée. (Interruption à gauche.) Et cependant, je ne veux declaree. (Interruption a gauche.) Lt cependant, je ne veux pas déserter le débat! je l'accepte et je demande que, depuis le 17 juillet 1870, jour de la déclaration de guerre, jusqu'au jour de la signature de la paix, toutes les responsabilités soient soumises au jugement de l'Assemblée. (Vif mouvement.)

Je demande que cette grande enquête soit livrée à la publi-

cité et soumise au jugement de l'opinion.

Tous, nous nous rendrons à cette barre, tous nous accepterons la responsabilité de nos actes et nous courberons la tête sous le verdict. Vous seres des juges impartiaux, messieurs, et c'est pour cela que vous ne voudrez pas que je me présente

devant vous pour cette grande lutte sans armes, sans documents. (Bruit.)

Encore un mot de réponse à mon contradicteur. Il a parlé du langage tenu à l'empereur par le président du Sénat après que la guerre était déclarée et que les notifications d'usage avaient été faites à l'ennemi. Oui, à cette heure, j'ai déclaré ma confiance dans la guerre, dans la victoire, dans le courage de nos soldats.

Ce langage a été tenu par d'autres encore. M. Gambetta, dans des circonstances plus douloureuses, disait qu'on chasse-rait l'étranger de notre territoire, et il avait raison de tenir ce langage! M. Thiers lui-môme n'a pas reculé devant une telle manifestation; il disait, dans un juste sentiment de patriotisme:
"Si la Prusse vient à Paris, elle se brisera devant des murailles invincibles." (Agitation.)

Je n'ai pas tenu d'autre langage. On a toujours raison,

dans de pareils moments, de s'adresser à une nation et de dire aux citoyens: Sursum cor la! Ne me reprochez donc pas mes

Et maintenant que faut-il répondre encore à ce dernier trait lancé contre moi? M. d'Audiffret-Pasquier a dit un jour que pendant vingt-deux ans, il avait hai l'empire l'Après cette déclaration, veut-il donc que je le prenne encore pour juge de ma vie politique. Il n'accepterait pas cette mission; il ne se sentirait pas impartial. (Très-bien.)—Murmures à gauche.)

Quant à moi, que l'on continue à me frapper. (Interruption violente à gauche.) Le moment viendra peut-être où les ex-plications seront plus faciles et plus libres. Nouvelle interuption.) Et quand ces débats nouveaux s'ouvriront, je ne faillirai ni à mes devoirs, ni à mes convictions. Une longue agitation succède à ce discours.

M. Gambetta sent le besoin de défendre le gouvernement de la défense nationale. Il ne nie pas que des erreurs ont été commises, mais il cherche à les justifier par la gravité des circonstances. Il est véhément, emporté, plus qu'on ne l'est dans une Chambre française. Ses adversaires lui reprochent d'avoir déshonoré la tribune, ce jour là, et queiques-uns de ses amis même trouvent qu'il a mauqué de forme. Cependant son discours a eu un grand succès parmi les membres de la gauche. Dans ce pays où on est accoutumé à entendre nos hommes publics se dire des choses peu aimables, les paroles de M. Gambetta vû surtout les circonstances où elles ont été dites ne paraîtront pas aussi choquantes.

Voici ces paroles par lesquelles il a terminé son discours :

M Gambetta ne répudie rien de ce qui a été fait : il avoue même avoir, dans la fièvre de son patriotisme, menacé le colo-nel Toumas de le faire fusiller. Il fallait des armes, tous les moyens étaients bons! M. Gambetta prend la responsabilité de tous ses actes devant le pays, puis il s'écrie : "On peut tromper la France mais on ne l'abat pas."

M. de Gavardie adresse quelques mots.

M. Gambetta.—Je ne vous accorde pas la parole. (Exclamations à droite.—Cris: Pas de dictature!)

M. le président.—C'est M. le président qui accorde la pa parole.

M. Gambetta explique ses paroles qui signifient qu'il ne répond pas à l'interruption...

Je répète que sauf ces deux marchés tous les autres marchés nous ont été légués par l'administration impériale.

Sauf ces deux cas, M. Freycinet et les délégués à la guerre ne

sont jamais intervenus. Lorsque j'ai pu constater l'activité de la commission d'armement, je lui ai réservé les opérations, et ainsi ont cessé les

folles enchères. A chacun sa responsabilité, comme l'a dit M. Rouher. Oui, a vous la responsabilité des marchés que vous avez conclus au moment où vous méditiez la fuite et la livraison du pays

Ou vous aviez les armes, et alors pourquoi ces marchés pré-

cipités? [Applaudissements à gauche.] Ou vous ne les aviez pas, et si vous ne les aviez pas, vous

btiez des traitres. [Applaudissements à gauche].

Votre exil qu'est qu'une lâche désertion. Il y a un séna-

teur, M. Bonjean, qui a fait son devoir; il est resté à Paris. Il a été odieusement assassiné. Quant à vous, vous couriez derrière la voiture de votre maître. [Applaudissements à gauche.]

Quoique vous fassiez, vous n'échapperez pas à la responsabilité qui vous incombe. Le Mexique vous poursuit. La jus-tice d'en haut a déjà frappé Morny, Brillant, Maximilien, Jec-Elle tient Bazaine, [Se tournant vers M. Rouher.] Elle vous attend. [Applaudissements et rires).

### NOUVELLES.

M. John Smith vient d'être nommé Surincendant des Pilotes pour le port de Québec et le bas du fleuve, à la place de M Gourdeau qui a résigné.

Il est rumeur, dit le Journal de Quibec, que M. Tremblay, député de Chicoutimi, va abandonner un de ses deux mandats en faveur de M. Barry, qui, dit-on, est très populaire dans ce

M. Ernest, Stein, d'Arthabaskaville, fils de M. A. Stein emplové au bureau de l'émigration est mort subitement, à Québec, lundi, au moment où il il s'embarquait dans une chaloupe. On attribue cette mort à une congestion de poumons.

James Gordon Bennett, rédacteur propriétaire du Herald de New-York, est mort. Les Etats-Unis perdent en lui un de leurs hom nes les plus distingués et le journalisme un de ses plus vaillants jouteurs.

On assure que le colonel Gray va laisser Ottawa prochainement pour se rendre à Manitoba comme l'un des juges de cette province, créés dernièrement par un acte de Sir John A. Mac-Donald que le parlement canadien a adopté.

A une convention tenue à Philadelphie par les adversaires de Greeley, Grant fut désigné à l'unanimité pour être élevé de nouveau à la présidence, et pour la vice présidence, on nomma Henry Wilson, ci-devant gouverneur du Massachusetts, et actuellement membre du Sénat.

Le traité de Washington semble perdu. Dans le traité supplémentaire, les Américains ont mis des conditions que l'Angleterre ne peut approuver. Sous ces circonstances, Lord Granville a proposé d'ajourner à plus tard encore la conférence de Genève, afin de donner aux deux nations le temps de s'exprimer et de s'entendre.

Un chroniqueur écrit dans la Gazette de Joliette:

Hier cinq avocats se trouvaient autour d'une table, et parlaient procédure. Tout à coup, l'un deux s'arrête, et s'écrie : "Etrange coincidence! Nous sommes ici cinq candidats."

En effet la réunion était presque parlementaire. On remarquait là, M. Baby, candidat pour Joliette, M. Jetté, candidat pour Montréal-Est ou l'Assomption; M. Prévost, pour les Deux-Montagnes; M. Bélanger, pour le comté de Laval, et—the last but not the least—pour le comté de l'Assomption, M. Alex. Archambault.

Mercredi a eu lieu à l'église St. Roch, le mariage de M. L. Naz. Levasseur, rédacteur de l'Evènement, à Mile Marie-Anne-Phédora Venner, deuxième fille de Wm. Venner, écr.

Mercredi, à Québec, à la Chapelle de l'Archevêché, avait lieu le mariage de M. Eugêne Hamel, fondateur de la maison Hamel et Frères, avec Mademoiselle Octavie Côté, fille ainée de M. Augustin Côté, éditeur du Journal de Québec.

UNE JEUNE FILLE SCALPÉE.—Un horrible accident est arrivé vendredi dernier, à cinq heures de l'après-midi; dans les ateliers de MM. Ames, Millard et Cie., fabricants de chaussures, rue St. Pierre.

Une jeune fille agée de 18 ans, du nom d'Adèle Gauthier, fille de Charles Gauthier, cordonnier, ouvrière de la manufacture, travers it vivement l'atelier pour répondre à l'appel d'une de ses compagnes, lorsque sa longue chevelure quelle portait sur le cou, dérangée par le vent, fut prise dans une roue à en-grenages et avant qu'elle ait eu le temps de pousser un cri, fut complètement détachée du cuir chevelu.

La pauvre enfant tomba évanouie sur le sol, ses camarades l'entourèrent, mais en voyant ce crane sanglant, elles furent

saisies d'un tel effroi, que pas une d'elles n'osa l'approcher. On envoya cependant chercher le Dr. Craik, qui donna les premiers soins à la blessée, et la fit transporter au domicile de sa famille.

La jeune fille est encore bien souffrante, mais on espère guérison.

#### LA MADONE DE MEYER.

C'est un tableau allemand, l'un des chefs-d'œuvre de l'exhibition Holbein, qui vient d'avoir lieu à Dresde. La madone est représentée avec un enfant malade dans les bras. Le bourgmestre est à genoux à côté d'elle, les mains tendues. Près de lui aussi est son fils tenant dans ses bras l'enfant Jésus. De l'autre côté on voit l'épouse défunte du bourgmestre Meyer, dont la figure apparait à peine à travers un voile épais.

#### LES FOUILLES.

Le forum Romain où s'agitaient les destinées du monde, théâtre et témoin de tant de gloire ; on le découvre aujourd'hui sous 25 à 30 pieds sous terre. C'est une précieuse découverte qui remplit de joie tous les esprits curieux.

#### LE BÉBÉ.

C'est une peinture à couleur d'eau par M. Robson. Les effets de lumière et la transparence obtenus par ce procédé sont re-

### COMMENT VIT LE PAPE?

Pie IX est tempérant, prend ses repas régulièrement, se lève de bonne heure, et prend beaucoup d'exercice. Il se lève à cinq heures, à neuf heures il déjeune et boit une tasse de café ou de chocolat. Il travaille ensuite jusqu'à deux heures, puis il dine. Après ce repas, il cause. Sur la fin du jour il collationne. Ses dépenses culinaires ne dépassent pas quatre chelins par jour.

Les jours d'abstinence, ses repas consistent en une soupe aux légumes, un plat de macaroni, apprêtés dans l'huile d'olive, deux poissons, des fèves, du pain, du fromage et trois pommes,

La longevité et la bonne santé dont jouit le pape, sont en partie dues à ce regime sain et réglé.

En Russie, le jour de Pâques est un jour d'embrassades. La pratique est générale entre amis, et entre maitres et serviteurs. Le dimanche de Pâques, l'empereur embrasse sur les deux poues, tous les dignitaires de sa cour, qui sont très nombreux.

Dans les autres classes de la sociéte russe, on s'aborde, ce jour là, en disant: "Le Christ est né!" Celui que l'on aborde, repond: "Vraiment, il est né?"

Et l'on s'embrasse par trois fois de suite. Puis on se pré-

sente réciproquement des œufs qui sont dorés ou peinturés et enjolivés de dessins de toutes sortes.

Les amoureux timides profitent de cette occasion pour prendre un baiser qu'ils n'ôseraient pas solliciter en d'autres temps.

### DÉCHIREMENTS DOMESTIQUES.

La société française vient d'être mise en émoi par trois déchirements domestiques.

Une femme du meilleur monde, Mme Dubourg, surprise dans l'écart de ses devoirs, est tuée sur place par le mari ou-

Mme E. de Girardin, une baronne, est trainée sur la sellette judiciaire et convaincue de pareille inconduite avec aggrava-

tion de progéniture illégale. Enfin, un jeune noble de Bretagne, M. de K..... tue son

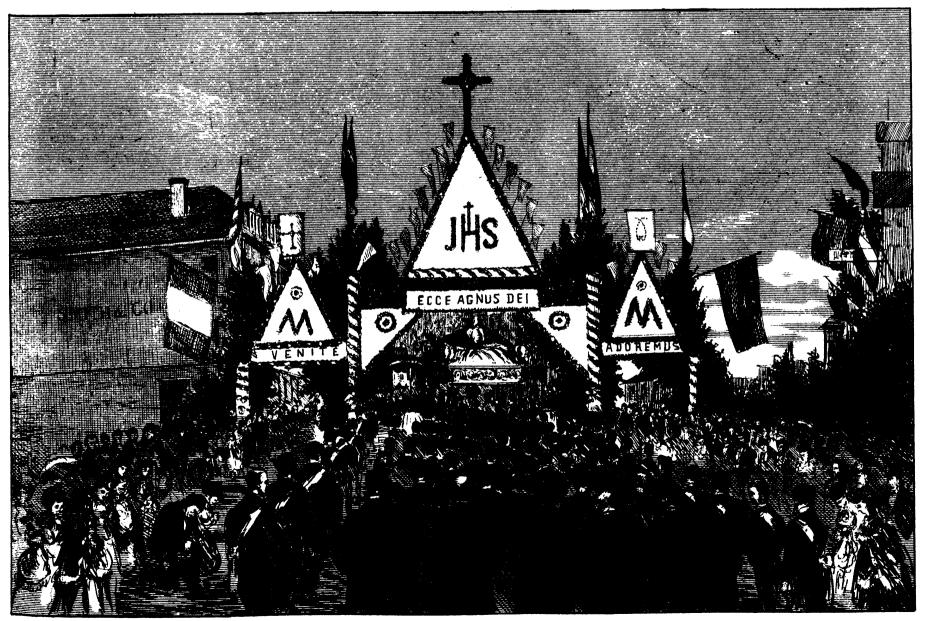
frère sous l'empire d'une passion déréglée pour une soubrette au service de la maison.

Ces trois drames presque simultanés de la vie intime dévoilent un état social attristant mais qui existe plus ou moins visiblement partout, en Amérique comme en Europe. Dans un siècle où les croyances cèdent la place aux grossiers instincts du matérialisme, où la conscience est livrée au déréglements de l'égoisme du moi-souverain, aux orgueils du moi-Dieu, et aux appétits du moi-bête, il n'y a pas à s'étonner de

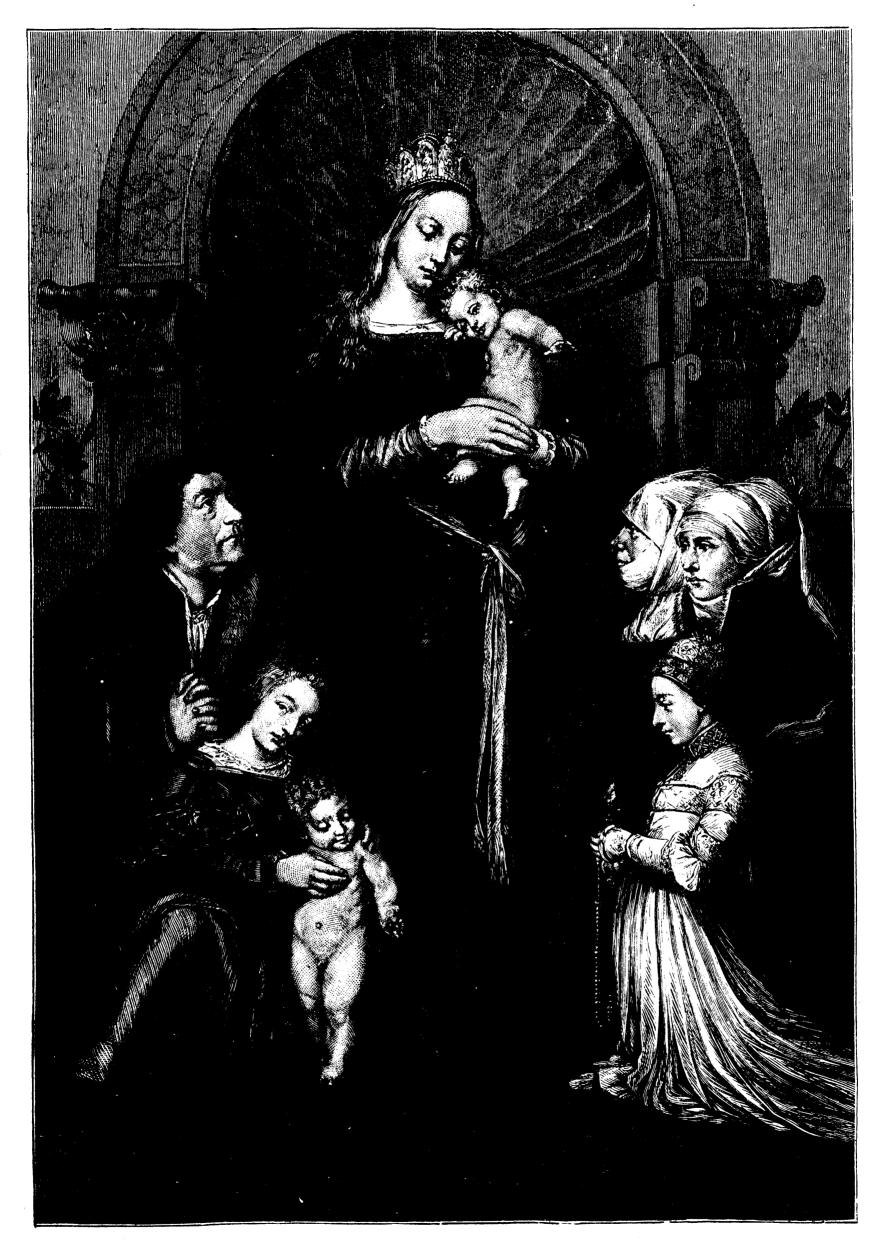
Pourquoi donc es-tu toujours en désaccord avec ta femme? demandait un monsieur à son ami.—Eh? mon cher, c'est que nous nous entendons parfaitement; nous avons la même idéé tous deux: je veux être le maître de la maison, et elle aussi!



GABRIEL FRANCHÈRE.



PROCESSION DE LA Fâre DIEU.—ARCS DE TRIOMPHE, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.

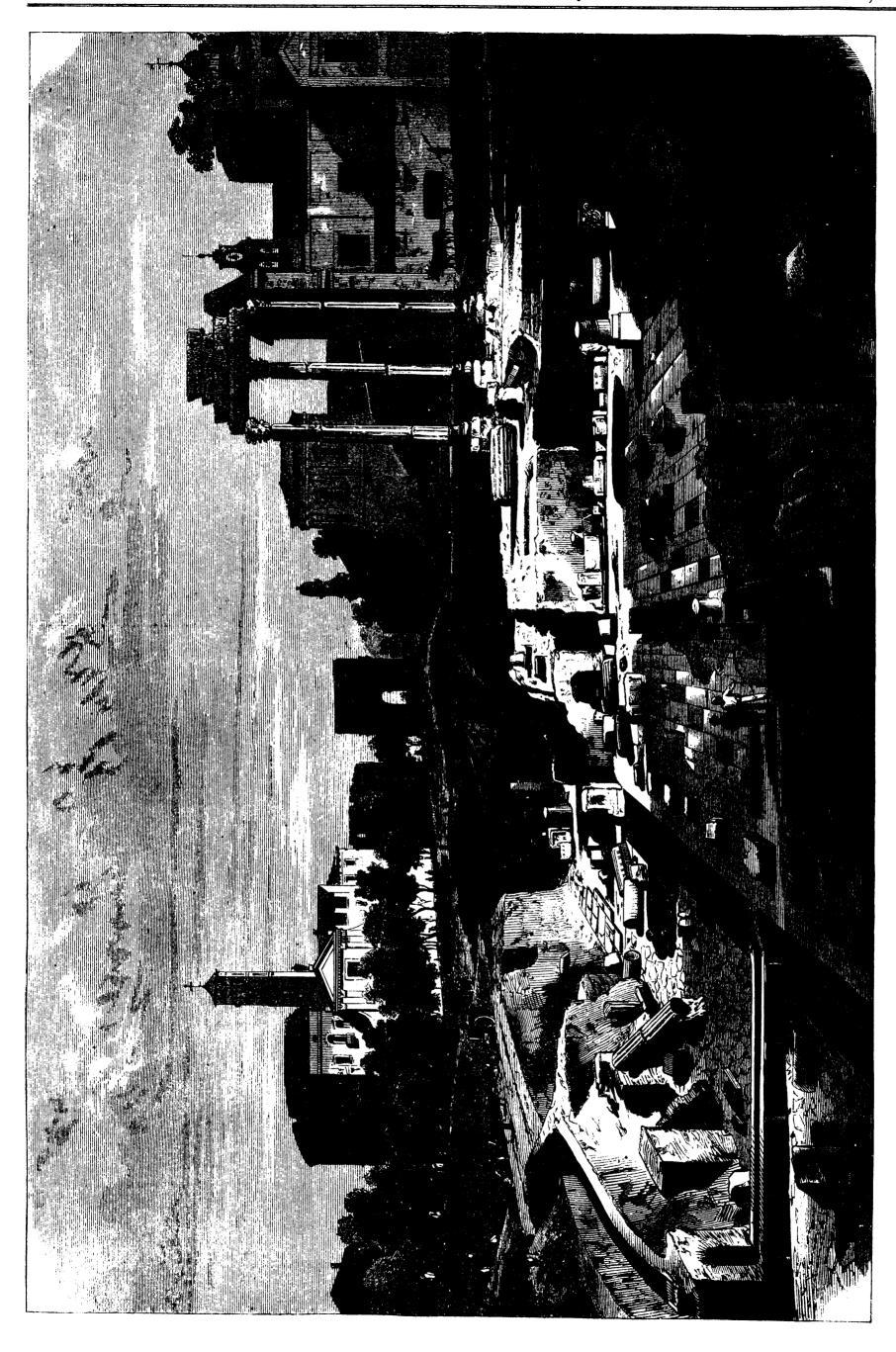


LA MADONE DE MEYER.

DANS L'EXPOSITION HOLBEIN, À DRESDE.



"LE SOUPER DE BÉBÉ."



#### AVIS.

Les abonnés qui changent de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle demeure.

### L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 13 JUIN, 1872

#### ATRAVERS LE TIMES.

Un M. Watson, premier secrétaire de la Légation de Sa Majesté près le Roi des Hellènes, a fait à son gouvernement un fort intéressant rapport sur l'état social et politique de la Grèce. Il y a encore des gens qui s'occupent du pays qui fut autrefois si grand et qui maintenant fait surtout parler de lui par ses brigands. Ce qui frappe aujourd'hui l'observateur, c'est le contraste merveilleux qui y existe entre l'état arriéré de la culture des terres et l'absence presque complète d'industrie et de moyens de trafic intérieur, et, de l'autre côté, la grande intelligence des classes instruites et l'esprit d'entreprise commerciale. Les Grecs ont la principale part du commerce de la Méditerrannée. Ils vont partout où il y a de l'argent à faire; on les trouve dans tous les meilleurs postes de commerce, depuis Calcutta jusqu'à San Francisco. Chez eux, ils se distinguent par un zèle remarquable pour l'éducation; ils lisent les principales langues d'Europe et ont reconquis ce qu'ils croient être leur dernier degré de perfection. Ils ont leurs lettrés et leurs orateurs, qui brillent plus par l'esprit et la beauté de leur diction que par la profondeur des pensées. Mais on les admire beaucoup et ils exercent une grande influence dans la capitale et sur la nation toute entière. En même temps, l'état matériel des provinces est tout voisin de la barbarie: pas de chemins, pas de ponts, pas d hôtels, aucune sécurité pour le voyageur, pas même pour le paysan. Avec tout cela, un monstrueux système de taxation, arbitrairement fixé, despotiquement exécuté, et qui se compose d'un dixième, plus ou moins, suivant les besoins du gouvernement, des produits du sol. Telle est la Grèce. dont la capitale se vante avec orgueil de sa civilisation occidentale et se réjouit de posséder des ministres littéraires et des députés philosophes.

Ce contraste entre une civilisation toute artificielle et un état social plus qu'arriéré, est le principal thème de M. Watson, qui considère que le premier obstacle au progrès matériel est l'absence complète de direction pratique imprimée au système d'éducation national en Grèce.

Les écoles, les colléges, les gymnases pullulent, et les élèves qui les fréquentent sont dans la proportion de un par 173 sur toute la population. C'est probablement la plus grande proportion fournie par aucun autre Etat.

L'Université d'Athènes couronne le système. Elle est censée donner la science à 1,244 étudiants, répartis comme suit: 26 étudient la théologie, 622 la loi, 423 la mêdecine, 120 la philosophie et 53 la pharmacie. Cette profusion est extrêmement mal dirigée; elle constitue un mal positif pour la Grece, au lieu de lui conférer un bien même insuffisant, Elle taille tout le monde dans le même moule et veut que chacun suive la même voie. Ce qu'il y a de plus désastreux, c'est que juste la moitié de tous les étudiants de la Grèce-622-deviennent avocats.

"Tandis qu'il y a en Grèce, dit M. Watson, disette pé-"nible d'hommes spécialement form's pour faire face à "quelques uns des nombreux besoins du pays; tandis "que la Grèce manque d'arpenteurs, d'ingénieurs, de "fermiers, d'agriculteurs métho.liques, de constructeurs " de chemins et ponts, elle reg rge, d'un autre côté, d'a-"vocats, d'écrivains et de clercs qui, en l'absence d'une " occupation régulière et suffisante, se font agitateurs et " politiciens d'estaminet."

Nous sommes, nos lecteurs le savent, bon conservateur; nous ne voudrions jamais, posant comme libéral et révolutionnaire, insulter "au castor de nos pères," ni battre en brèche les " institutions établies." Nous professons un respect illimité et de bon goût pour "l'ordre de choses existant." Nous protestons donc d'avance contre l'accusation qu'on voudrait porter contre nous.de ne reproduire ce tableau de la Grèce que pour l'instruction, l'édification et la correction du Bas-Canada français. La comparaison manquerait de vérité: elle pécherait par les côtés essentiels. Nous n'avons pas de brigands et la Grèce n'a pas de notaires.

Le Times est dans la jubilition : le catholicisme et les Jésuites vont être persécutés en Allemagne. Au reste, il est assez franc pour admettre la cause de la nouvelle attitude de Bismark vis-à-vis les catholiques. Depuis l'a-baissement de la France, qui ne le protégeait déjà s'il se moutre indifférent!

qu'insuffisamment, le Pape est resté sans défenseurs. Il a encore pour lui la force morale, la sainteté du droit chrétien. Mais depuis que le droit de la force prime la force du droit, il n'existe plus de cause sainte qui tienne contre les puissances terrestres coalisées. Aussi, le Times conseille-t-il fortement à Bismark de mettre à leur place les catholiques et les Jésuites qui ont la naïveté de croire à l'infaillibilité, telle que déclarée par le dernier Concile. L'Allemagne est maintenant unie et compacte; elle a dans le Parlement de Berlin une grande majorité protestante, et pourquoi n'en abuserait-elle pas pour opprimer l'Eglise, que les puissances catholiques ne peuvent plus et ne veulent plus protéger? Le Times a toujours été fort contre les faibles.

Les désirs du Times vont beaucoup plus loin. En parlant de la résolution adoptée par le Parlement de Berlin, qui donne au Chancelier de l'empire droit de vie et de mort sur tous les corps religieux-il dit que c'est là le signe ou l'aurore d'une nouvelle ère dans l'histoire de l'Europe. Il espère qu'on va partout mettre la main sur l'Eglise; les Etats vont se l'incorporer, afin de la contrôler et de la diriger, comme l'Angleterre en agit avec la religion anglicane. Au lieu d'être libre et indépendante, exerçant sans contrôle humain son action divine et bienfaisante sur les peuples, l'église catholique deviendra l'humble servante du pouvoir civil pour ne travailler que sous sa direction et dans la mesure de ses intérêts. Quel aveuglement! Plus le besoin d'infl :ence religieuse et de réforme morale se fait sentir en Europe, plus ses penseurs et ses organes s'acharnent à fermer les yeux et à travailler à la desructtion de la seule force qui peut la

J. A. MOUSSRAU.

#### RUMEURS POLITIQUES.

Sir A. T. Galt, quitte la politique. Il laisse entendre que certains changements dans la situation politique du pays pourraient le faire sortir de sa retraite.

Le Nouveau-Monde recommande la candidature de M. Girouard, avocat, de Montréal, pour le comté Jacques-Cartier. Le parti national accepterait cette candidature.

A Laval, M. Gadbois, marchand d'ornements d'église, fait germer sa candidature. Il promet de donner, chaque année, une moitié de son indemnité parlementaire aux pauvres du comté, et de consacrer le reste aux intérêts agricoles de ses

M. Gadbois appartient au parti conservateur.

Bientôt il faudra faire des rentes aux électeurs pour aller en Chambre, tant par tête, tous les ans, sans compter ce que coûtera l'élection. M. Gadbois devrait s'engager à fournir des surplis aux enfants de chœur de toutes les paroisses du comté.

Pour parler sérieusement, l'offre de M. Gadbois mérite d'être considérée, si le comté est d'opinion que M. Gadbois le représentera dignement; mais bien entendu, à cette condition là seulement. Nous l'avons déjà dit, au lieu de se faire payer, les électeurs devraient payer pour avoir des représentants honnêtes, capables et dévoués.

On parle toujours, dans le comté Laval, de la candidature de M. Bélanger. Mais on dit que la conduite de M. Bellerose, sur la question des écoles, lui assure un concours puissant de la part du clergé.

de M. J. Dufresne, qui laisserait le shériffat de St. Jean, où il s'enhuie, pour rentrer dans le Parlement.

Le parti libéral voudrait faire présenter M. Claude Melancon, de Montréal.

A propos d'élections, le correspondant parlementaire de la Gazette de Sorel, qui doit être M. Barthe lui-même, fait des remarques patriotiques sur la nécessité plus grande que jamais d'envoyer en Chambre des hommes capables. Voici ce qu'il

Si la partie canadienne-française du Parlement fédéral, n'est pas de plus en plus composée d'hommes instruits et fermement uttachés à nos institutions, à notre langue et à nos lois, unis en phalange serrée, nous sommes perdus. Ce n'est qu'une ques-tion de temps. Notre langue disparait ici. A peine entend-on, par-ci par-là, un discours français. Et vous ne sauriez croire de quel courage il faut que soit animé un Anglais parlant le rançais, pour se lever et s'exprimer en français, dans cette Chambre composée exclusivement d'Anglais qui ne parlent pas. ou qui ne veulent pas parler le français, et dont plusieurs nous ahurissent de leur interminable verbiage! Il en scrait bien autrement, s'il y avait entente parmi la députation canadienne pour parler français. La connaissance des deux langues fait partie d'une bonne éducation. Elle est une nécessité de notre situation. Pourquoi les Anglais des autres provinces ne se familiariseraient-ils pas avec notre langue, comme nous nous familiarisons avec la langue anglaise? Il en serait ainsi si la députation canadienne-française, quelles que soient les opinions politiques, convenait de parler français. Il y aurait plus d'encouragement et nous jouerions dans la députation, le rôle qui nous appartient et que nous ne devons pas méconnaître.

Vous savez que j'ai toujours exhorté le peuple d'envoyer au Parlement ses meilleurs hommes sous le rapport de l'intelligence et de l'instruction, ceux qui sont en même temps les plus attachés à notre nationalité. Telle doit être sa plus grande préoccupation dans la prochaine lutte électorale, car la nécessité du choix que je signale devient de plus en plus pressante.

COUP-D'OSE SUR LA PRESSE.

La presse continue de passer au crible la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Rien de plus curieux que les évolutions politiques qui se font dans ces sortes de crises, rien de plus intéressant que le travail de l'opinion publique.

Que de motifs et d'intérêts divers dans ce conflit d'opinions qui se débattent! Il y a un peu de tout, des principes, des convictions sans doute, mais aussi des intérêts, des rancunes de parti et des efforts héroïques pour concilier ses principes avec le parti.

Disons en passant que malgré nos idées en faveur de la conciliation, nous sommes en cette occasion du côté de l'énergie.

La Minerve et le Nouveau-Monde, qui étaient partis pour la guerre sous le même drapeau ou du moins par le même chemin, se sont séparés en revenant. La Minerve n'approuve pas évidemment la conduite des ministres, mais elle croit qu'ils ont fait leur possible et qu'en vue des difficultés que la chute du ministère aurait entrainées et des animosités religieuses que leur existence aurait soulevées, il valait mieux céder.

Le Nouveau-Monde croit qu'en face du principe qui était en jeu,—la liberté de l'enseignement—les catholiques devaient garder la position qu'ils avaient prise jusqu'à la fin, que le bill des écoles du Nouveau Brunswick était une loi injuste et inconstitutionnelle, qui d'après l'esprit et même la lettre de la constitution devait être désavoué. Nous partageons cette opinion. Partant de là le Nouveau-Monde ajoute que ceux qui ont voté avec la majorité protestante, en cette circonstance, ne méritent plus la confiance publique et il invite les électeurs à les combattre aux prochaines élections. Ses articles sur cette question sont remarquables.

Lorsque la Minere: répond au National, elle dit que M. Dorion a commis la même faute en 1854. On aurait pu répondre qu'il l'a bien payée aussi.

Mais une chose qui promet d'être amusante, c'est que les catholiques du Nouveau-Brunswick qui n'ont jamais beaucoup fait parler d'eux, seraient satisfaits, et le clergé lui-même, Mgr Connolly en tête, accepterait la motion Colby. Il ne manque plus que cela pour tout embrouiller.

Mais, disent les catholiques du Bas-Canada, il ne s'agit pas seulement du Nouveau-Brunswick en cette affaire, il s'agit d'un intérêt général, et il y a là une question d'honneur, de principe qui intéresse tout le monde, le Bas-Canada en particulier. La Confédération est un édifice dont toutes les parties se soutiennent mutuellement, si on laisse cet édifice manquer quelque part, il ne tardera pas à manquer partout.

Ceux qui se moquaient de nous en 1866, parceque nous disions, en combattant la Confédération, que le droit de veto ne fonctionnerait qu'en faveur de la majorité anglaise et protestante, nous permettront-ils de lui demander en passant qui avait raison

Quoiqu'il en soit, cette question des écoles va apporter un élément nouveau dans les prochaines élections, et un élément qui ne manquera pas de rendre la lutte plus ardente et modifier la force des partis.

Il était question, la semaine dernière, de trouver un chef qui fût acceptable au clergé et au parti libéral catholique. Mais d'autres pensent que la dernière session a réhabilité M. Dorion dans l'opinion du clergé et que l'opposition ne craint qu'une chose, c'est qu'il persiste dans son refus de se présenter aux prochaines élections.

L. O. DAVID.

### LA PROCESSION.

Qu'il suffise de dire en quelques mots que la procession, cette Dans Montcalm, on parle de M. Dugas, le député actuel, et année, a surpassé ce qui s'était vu auparavant. Ce n'est pas étonnant, elle passait par la rue St. Joseph qui sait toujours se distinguer en pareille circonstance. La rue Lamontagne et la rue St. Antoine présentaient aussi un joli coup-d'œil, mais la rue St. Antoine n'est pas comme la rue St. Joseph, presque inclusivement habitée par des catholiques. De la rue McGill à la rue Lamontagne, il y avait 15 arches, on en voyait trois sur la rue Lamontagne et trois sur la rue St. Antoine; en tout vingt-et-une arches, toutes magnifiques. L'arche principale, construite sur le Carré Chaboillez, offrait le plus beau coupd'œil. L'arche principale mesurait 20 pieds et les arches latérales 10 pieds; le tout était orné avec le plus grand goût. Les habitants du Carré sans distinction d'origine ou de religion avaient généreusement souscrit. Le mérite du plan et de son exécution appartient au Dr. O'Leary et celui des décorations à M. Elie Desmarais.

> Nous n'avons pu mentionner, dans notre dernier numéro, la mort de l'hon. Eandfield Macdonald, qui a joué un rôle considérable dans notre politique. C'est lui qui forma, en 1863, le ministère Macdonald-Sicotte

> Depuis la Confédération jusqu'à l'année dernière, il fut premier ministre pour la province d'Ontarlo.

> Un autre membre du Parlement, N. McFerlane, est aussi mort, la semaine dernière, à Ottawa, dans l'espace de quelques

> Quelques personnes nous ont envoyé de l'argent avec prière de leur adresser nos biographies; comme nous étions alors absent de Montréal, nous n'avons pu leur répondre, mais nous les informons aujourd'hui que nous ferons droit bientôt à leur

> Nous profitons de cette occasion pour informer ceux qui désireraient acheter nos biographies que pour en avoir au détail ils devront s'adresser aux libraires.

### A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS.

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

DODO! L'ENFANT!

Dodo! l'enfant dodo! Garde tes larmes pour tantôt. VOITELAIN.

I.

#### MARGUERITE DE CIMETIÈRE

Je ne sais si je l'ai déjà dit, mais ma grand' mère était petite, frèle, vive à la riposte, bonne pourtant comme toutes les ames trempées dans la foi, et par dessus tout, charitable à faire reprendre au prophête Elie, ce vieux manteau éternellement troué et râpé, qui nous arrive encore si parfumé, porté sur les ailes d'or de la légende biblique.

Les qualités de ma grand'mère se font rares en nos jours de politique et d'agiotage, et si par hasard, je vous avais déjà dit ce qu'elles étaient, il est bon de vous le redire encore.

Dans notre famille, elle a joué le rôle des grands génies vis-à-vis de l'humanité. Douce, prévoyante, parole convaincue, ferme et ardente, excellent conseiller, dévotion évangélique, chez nous elle a tout conservé, tout embaumé sur son passage. Aussi, lorsque nous la nommons, nos voix tremblent, nos cœurs s'émouvent, et à cette heure même, une larme coule sur ma joue et se mèle à ces lignes.

C'est que, voyez-vous, son lot sur terre n'a pas été ce qu'il y a de plus rose. Nous étions dix à la maison.

Tout cela criait et mangeait plus que pau-vreté l'exigeait. Tout cela avait besoin de louanges, de réprimandes, d'avis, de douces paroles, de pénitences et de bons-bons, et Dieu mercit rien ne nous a manqué de ces choses nécessaires, les bons-bons inclusivement,

Quand, à travers les années, je me retourne vers mon enfance si lointaine et si joyeuse, je revois encore ma grand'mère, tricotant frileuse-ment au coin de son feu, et racontant à ses petits enfants réunis autour d'elle, les infor-tunes du Chaperon Rouge, les grandeurs de Peau d'Ane, la conduite inconvenante de Barbe-Bleue et les pérégrinations du Petit Poucet

Comme on se peletonnait et comme on se serrait les uns à côté des autres, lorsqu'elle disait, en nazillant:

\_Ma grand' mère, pourquoi avez-vous de grandes dents?

-C'est pour mieux vous manger, mes enfants! disait la même voix, un peu grossie, et tout ce petit monde effrayé, de se sauver et de s'éparpiller.

Le petit Chaperon Rouge était l'épouvan-tail infaillible qui nous dispersait tous, lorsque mère-grande voulait se recueillir.

Augusta, Joséphine, Alice, se réfugiaient alors auprè de maman, qui faisait le racom-modage du jour. Jules montait son superbe cheval de bois, Arthur revêtait ses habits pon-tificaux, taillés dans du beau papier doré et disait sa messe, Emile écoutait les rons-rons du chat et demandait à papa, comment était faite cette étrange musique que roucoulait l'inoffensif matou, Henri sonnait de la trompette, comme matou, Henri sonnait de la trompette, comme si les modestes murs de la maison eussent été les murailles de Jéricho, Napoléon, les doigts étendus devant la lampe, tâchait de fa-conner sur la tapisserie récalcitrante l'ombre du profil d'un lapin, et mère grande, joyeuse, libre, et débarrassée de cette meute aboyante, se livrait alors au plaisir favori de la journée elle endormait le petit Charles.

Petit Charles était le Benjamin de ma mère. Trop grand pour son age, maigre, souffreteux, en le voyant, on pressentait qu'un jour il par-tirait, et cesserait d'être notre frère pour devenir l'ange gardien de la famille.

Aussi l'une des berceuses favorites de ma grand' mère était celle qui commence ainsi :

Les anges de ton âge,
Dorment leurdoux sommeil,
Bereés dans un nuage
boyeux, frais et vermeil.
Leurs rideaux est le voile
De la mère d'amour;
Leur lampe est une étoile
Du céleste séjour.

D'autres fois, penchant sa figure ridée et blanchie par l'expérience et par l'âge, sur le visage émacié du petit, grand'mère fredonnait doucement la triste complainte de Voitelain:

> Dodo, l'enfant dodo! Les malheureux vieillissen Dodo, l'enfant dodo! Garde tes larmes pour tante ent vite. tAt !

Une respiration douce, mais siffante, répondait à la lugubre ballade. Charles s'endormait petit-à-petit, et mère-grande lui passant au cou le chapelet du Pape, se levait alors sur la pointe des pieds et allait le déposer, sans bruit, dans la petite couchette en noyer tendre, qui est devenue aujourd'hui l'héritage des Sœurs Grises.

Le chapelet du Pape! Ah! c'était moi qui, dans une de mes longues courses de par le monde, lui avait rapporté cette précieuse re-lique. Dix fois dans le mois, grand'mère me faisait raconter comment je l'avais eû, et puisque ces choses me reviennent toujours à la mémoire, vaut autant vous les raconter de suite. Bien que ma grand'mère soit morte, je suis persuadé que son ame m'écoutera avec autant de plaisir que jadis—et il me semble daigno préserver ma vie, je ferai encore

l'entendre me dire tout en conduisant les aiguilles dans la trame de son tricot:

—Eh! bien, Henri, tu as donc eu la chance de voir le Pape?
—Oui, grand'mère, je l'ai vu ; je lui a parlé,

et il nous a béni, vous en particulier.

-Allons, raconte-moi ca, mon enfant, et tâche de te bien rappeler toutes ses paroles, car la mémoire est un des dons du Saint-Esprit, et tous les jours je remercie le bon Dieu de me l'avoir conservée.

Alors les aiguilles s'arrêtaient dans le tricot, ma mère déposait son dé et ses fuseaux sur le livre entrouvert de mon père, et toute la bruyante nichée se rapprochait pour saisir à qui mieux mieux les premières paroles de mon récit :

—Grand'mère, commençai-je alors, vous n'êtes pas sans ignorer que le Pape demeure au Vatican, immense palais situé à droite de la sainte basilique de l'apôtre Pierre. Or, par un dimanche tout ensoleillé, comme j'étais en train de dégringoler les quatre piani de mon hôtel pour aller diner à la trattoria del Lepre, dans la via Condotti, je m'arrêtai tout court sur l'une des marches du dernier escalier, car un bruit de voix sonores sortait de la loge du concierge. Mon nom fut prononcé, puis j'entendis le bruit sec et métallique d'une mollette

d'éperon battant le parquet en marbre. C'était un dragon pontifical qui venait m'apporter un billet de monseigneur Negroto, m'annonçant que Sa Sainteté me recevrait en audience, ce jour-là même, à deux heures pré-

Sollicitée depuis plusieurs jours, cette audience était sans cesse remise; puis, dois-je vous l'avouer grand'mère? il fallait quitter Rome bientôt, et mon cœur désespérait

Mais il s'agissait bien de cela maintenant. La lettre de monsignor était là sur ma table, et il ne faut pas s'étonner si, ce jour-là, le dîner fut oublié. Nous avions autre chose à penser. D'abord, je dis nous, car il fallait se procurer un long voile pour Joséphine, les femmes n'étant admises au Vatican que voilées et vêtues de noir. Il fallait encore rassembler tous les objets de piété que nous voulions raproprier héries en Canada, puis nous devices. porter bénis, en Canada; puis nous devions bien aussi trouver quelques minutes pour nous recueillir un peu, car c'était à ne pas y croire, grand'mère, mais dans une heure nous allions parler au Pape!

A une heure trois quarts pourtant, tout était Une voiture de place nous attendait, et bientôt nous traversions rapidement le pont Saint-Ange, pour ne plus nous arrêter qu'en face de la statue équestre de Constantin. Nous étions au Vatican, et ce fût l'âme joyeuse, le cœur léger que nous passâmes entre les hallebardiers buisses, et que nous montâmes l'im-mense escalier qui conduit à la salle des audiences publiques.

Une trentaine de personnes y étaient déjà réunies. C'étaient des prêtres, des religieuses, deux militaires, trois ou quatre bourgeois, un attaché d'ambassade, que sais-je, moi? et mon œil se plaisait à errer curieusement de groupes en groupes, lorsqu'un bruit sec, traversa la salle, et l'une des portes latérales s'ouvrit pour laisser passer trois prélats vêtus de violet. Au milieu d'eux marchait un homme de haute stature, un peu replet, ayant le pas d'un officier de cavalerie, et portant droite et fière une tête resplendissante de calme et de paix intérieure.

Nos genoux téchirent involontairement; à sa soutane blanche, nous avions reconnu Pie IX

Mais lui, d'un geste tout paternel, nous fit tous relever, et commençant par la droite, il adressa cordialement la parole à celui qui se trouva le premier sur son passage; c'était un trappiste. J'étais du côté prévilégié, mais à la queue tout à fait près de la porte de sortie; cela me donna le temps de songer que ma pauvre tête ne trouverait pas une seule parole à prononcer. Et pourtant il approchait, grand'mère, et à mesure qu'il s'avançait, j'entendais distinctement mon cœur battre comme un marteau de forgeron.

Déjà le Pape était rendu à mon voisin; ma timidité était devènue dell'inconscience ; je me sentais entrer dans le rêve, lorsque tout à coup une voix claire, sympathique, fortement nuancée d'accent italien me dit en français :

-D'où êtes-vous, mon enfant?

-Du Canada, répondis-je en levant les yeux.

Le pape était là, debout devant moi!

-Ahl Ahl de mon pays de prédilection, continua-t-il en souriant. Votre patrie est une terre de braves, un terre d'exemple et de lictions.

Puis changeant brusquement de sujet:

-Votre évêque n'est-il pas onseigneur.... Geon, Regeon ?

-Monseigneur Baillargeon, votre Sainteté. —Ah! bien, bien, bien! je me remets son nom maintenant, c'est moi qui l'ai nommé, mais il y en a tant q :e je ne puis me les rappeler tous. Ah! j'ai bien travaillé pour votre pays. C'est moi qui ai érigé les diocèses de Bytown, de Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Hamilton, de Sandwich et de de ...... c'est le dernier, celui-là...il a presqu'un nom polonais, mais ou m'a dit que c'était un nom sauvage.

-Probablement le diocèse de Rimouski. votre Sainteté.

-Celui-là même, mon enfant. Ah! si Dieu

autre chose pour vous, pour l'Amérique, avec l'aide du St. Esprit et de sa grâce.

Puis se tournant du côté de ma femme qui se tenait debout près de moi.
—Quelle est cette dame? votre sœur sans

doute?

—Pardon, saint Père, c'est ma femme.
—Votre femme! mais vous êtes bien jeunes tous les deux, mes enfants.

—Que voulez-vous saint Père, j'ai cru prudent de ne pas attendre l'âge respectable des antiques patriarches, et je suis marié depuis un

Le pape se prit à rire de ce gros rire métal-lique qui lui est particulier, en disant :

-C'est bien, très bien, mes enfants.

les objets de dévotion que je vous vois entre les mains.

Nous nous agenouillames et c'est en moment que je demandai au pape l'indulgence in articulo mortis pour vous grand'mère, ainsi que pour tous les membres de la famille. Pie IX leva la main, vous éties tous bénis

et la faveur suprême nous était accordée. Le pape allait s'éloigner, et traverser la salle, lorsqu'en retournant d'un pas, il laissa

tomber cette question.

—Et que faites-vous là-bas au Canada?

Je suis officier du gouvernement canadien, et à mes heures de loisir, je m'occupe de littérature.

Alors revenant vers moi, et me regardant fixément, il dit en scandant chaque mot:

—La plume est une puissance plus grande que l'épée, car c'est par elle que la bible et l'évangile nous ont été transmis. Servez-vous toujours de la vôtre avec des intentions de paix, de justice et de dévouement à l'église votre mère

Il devint rêveur une seconde, puis reprit: Quand vous serez retourné là-bas, mon enfant, dites à vos compatriotes que vous avez vu le pape et que fort en la parole toute puissante de Dieu il ne craint rien des embûches qu'on lui tend. L'église catholique a soif de persécutions; elles forment la sève de son tronc vivace, et plus elles sont fortes, plus la cime de l'arbre immortel, grandit et s'élève majestueuse vers l'éternité.

Il nous quitta alors et parcourut jusqu'au dernier les divers groupes qui étaient disséminés dans la salle. Puis lorsqu'une bonne pa-role eût été donnée à chacun, le pape s'approcha de quelques marches disposées au fond de l'appartement, et redressant sa haute stature, se prit à dire d'une voix forte, à la foule prosternée de nouveau:

-Mes enfants, voici l'heure venue de vous donner ma bénédiction. Je vous bénis vous, vos parents, et cette bénédiction ira s'étendant jusqu'à la quatrième génération. Je bénis vos proches, vos amis, tous ceux qui vous aiment; je bénis vos pays, vos évêques, vos prêtres, et tous ceux qui vous gouvernent, afin que vous soyez toujours dans la voie droite, et que vous y perséveriez jusqu'au jour où, je l'es-père, nous nous rencontrerons tous dans la félicité sans bornes.

Elevez vos cœurs! priez pour être tous pé-nétrés des dons et des lumières du Saint-Esprit, et au jour où brisés par l'agonie, vous vous tordrez pleins de terreurs sur l'oreiller solitaire de la mort, vous vous appercevrez, quoiqu'en disent les beaux esprits et les librespenseurs, que la bénédiction de l'humble vi-caire du Christ peut encore et pourra toujours jusqu'à la fin des siècles anéautir la puissance du démon et de son cortége immonde. Allez en paix, et soyez donc tous bénis au nom du Père, au nom du Fils et au nom du Saint-Es-

Un silence profond suivait toujours ce récit : chacun se recueillait et semblait se répéter les dernières paroles du pape Appuyée dans sa berceuse, grand'mère joignait ses mains sur ses genoux; alors les rôles paraissaient in-tervertis, et la tête inclinée, elle semblait ainsi recevoir de son petits fils, cette bénédic-tion que Pie IX l'avait chargé de répandre sur tous les siens.

Puis sa voix tremblante disait :

Et le cha elet, Henri, tu ne t'es pas trom-pé; c'est bien celui du pape?

—Oui, grand'mère, c'est bien lui.

Alors elle se levait lentement, et s'en allait appuyée sur sa canne de frène, l'enlever des mains du petit Charles endormi. Elle baisait avec ferveur le saint souvenir, ses lèvres trem-blaient en murmurant l'Ave, et ses doigts roidis et noués par l'âge couraient deusement sur les dizaines, à la file les unes des autres. Pour elle, la soirée s'envolait ainsi, portée par les anges aux pieds de Marie, et ce fut comme cela que le chapelet devint un des plus grands enseignements de notre famille.

Si vous vous en souvenez bien, nous étions une nichée de dix à la maison. Or, petit à petit chacun de nous avait fini par sortir sa tête hors du nid. L'imprudent mesurait l'espace un instant, battait de l'aile, puis finissait par prendre sa volce. Les uns partirent pour l'étranger, d'autres pour le collège, d'autres pour le couvent, et un jour grand'mère se trouva seule avec le petit Charles. Que de douces choses et de leçons salutaires durent sortir de ce tête-à-tête d'un siècle presqu'entier, avec un enfant de huit ans, car mère-grande en était arrivée à ces moments que l'Ecriture appelle, les années qui ne plaisent pas, et elle avait quatre-vingts ans comptés.

Inquiet et toujours souffreteux, l'aiguillon du mal avait développé l'intelligence de Charles, qui ne cessait de s'enquérir de tout et sur tout. Grand'mère mettait alors à son service sa longue expérience et la sagesse de ses vieux ans. C'étaient là les hochets de l'enfant, et rien n'égalait la joie charmante qu'il éprouvait lorsque la leçon se cachait sous un de ces contes comme elle seule savait nous les dire.

Une nuit pourtant, ces lèvres fines et gau-loises se fermèrent à tout jamais. Une faible indisposition s'était déclarée, puis survint un léger étourdissement; alors grand'mère avait voulu se faire transporter sur le canapé, où cinquante ans auparavant son mari était mort, et la, sans douleur et sans remords, elle avait remis son ame entre les mains du créateur.

Dans la maison, ce fut pire que l'abomination de la désolation; tout le monde sanglottait, et pourtant il fallut bientôt se séparer de la chère dépouille.

Elle prit donc le chemin du cimetière, suivie d'un convoi bien mince; les justes lais-sent si peu de traces ici-bas. Mon compagnon de route et de tristesse fût le petit Charles. Sa main dans la mienne, il marchait à pas inégal, les yeux rougis, sans trop savoir pourquoi, car c'était le premier mort qui traversait sa vie, et le pauvret ignorait encore le profend mystère de la tombe.

Il fut silencieux jusqu'à la fosse; mais forsque les cordes crièrent, lorsque le cercueil, balancé au-dessus du trou, fut déposé sur son lit de terre, lorsque le premier coup de pelle du fossoyeur eut gauchement fait rouler un gros caillou sur le couvercle de la tombe, Charles me tira par la manche de mon habit et me força à me pencher jusqu'à son oreille.

-Pourquoi mettre memère là-dedans, dit-il; est-ce que personne n'ira la réveiller? Mais, regarde donc, Henri! ils lui jettent des pierres.

-Pauvre enfant, grand'mère est là parcequ'elle est morte; ce trou est le chemin par où l'on passe pour aller voir le bon Dieu, et elle n'en sortira plus qu'au jour du Jugement ; alors les morts se réveilleront.

Pendant que la terre se nivelait, Charles ne dit plus rien, mais au tremblement de sa pe-tite main, je sentis qu'il avait compris, et ce soir-là, je l'entendis pleurer tout bas dans son lit.

Cette journée des funérailles avait été humide, et vers la veillée, le vent de nord-est se mit à souffler. Dans la nuit, Charles eût un léger accès de fièvre, et pour l'endormir, je fus forcé de remplacer grand'mère et de lui chanter la navrante berceuse de Voitetain:

Dodo! l'enfant dodo! Les malheureux visillissent vite, Dodo! l'enfant dodo! Garde tes larmes pour tantôt!

(A continuer.)

LIVRES POUR PRIX.

### BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

L. O. DAVID. lère série.

Mgr. Plessis
Mgr. Bourget
M. Desaulniers
Papineau
De Salaberry
Lafontaine
Morin (A. N.) Morin (A. N.) Vallières Chauveau

Biographie et Portrait de cha-cun de ces hommes, publiés sé-parément dans un livre de 40 à 50 pages, sur papier glacé, et bro-chés

Prix: 20 cents au détail, ou \$2.00 la douzaine au gros.

2EME SÉRIE.

Mgr. Plessis Mgr. Bourget M. Desaulniers

Ces trois biographies avec por-traits, sont réunies dans un vo-lume de 120 pages, avec jolie car-tonnage en toile et en papier gau-frés de différentes couleurs.

Prix: 40 cents au détail ou \$4.00 la douzaine au gros.

3ème serie.

Papineau De Salaberry Lafontaine Morin (A. N.) Cas six biographies forment 3 volumes de 70 à 30 pages contenant chacun deux biographies avec portraits tel qu'indiqué en marge, avec cartonnage en toile et en papier gaufrés, de différentes couleurs.

Vallières Papin Vallières
Papin
Prix: 30 cents au détail, ou
\$3.00 la dousaine au gros.
Les ordres pourront être envoyés à L. O. DAVID,
bureau de l'Opision Publique, Montréal. 3-21 tf

### "The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agri-Publié tous les Samedis à Montréal, Canada Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE......\$4.00 par an. PAR NUMERO....... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.
Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnes, à leurs bureaux de poste respectifs.
Les remises d'arger: par un mandat de Poste ou par lettre enregistree, seront aux risques de l'Editeur.
On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.
AGENCE GENERALE.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PDACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 819-RUE St. ANTOINE-319

#### FERD. GAGNON.

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 13 JUIN, 1872.

#### EXECUTION A MONTMAGNY.

#### LES DERNIERS MOMENTS DE BISSONNETTE.

L'infortuné Bissonnette, tronvé coupa ble d'avoir empoisonné sa femme aux dernières assises crimi nelles à Montmagny, a subi sa peine à St. Thomas, vendred i dernier, à 8 heures. Cette exécution a prod uit sur la popu lation du village de St. Thomas une sensation profondément pénible, comme on se l'unagine facilement. Des tentatives avaieut été faites pour obtenir la commentation de la peinel et épargner aux citoyens de cotte localité la vue du spectacle d'une exécution capitale. Juqu'aux derniers moments, on entretint une lueur d'espoir, m sis morcredi la réponse arriva ; la justice humaine devait avoir son cours. La preuve avait été si accablante, les circons-tances qui avaient accompagné le crime accusaient une si grande perversité qu'il n'y avait aucune place pour la clé-mence; il fallait, dans l'intérêt de la société une réparation éclatante.

Villebon Bissonnette était agé de trente-six ans, et résidait à Buckland. Ennuyé de vivre avec son épouse, il oublia les serments qu'il lui avait faits à l'autel, et ne vit dans celle qui lui avait été donnée comme compagne de sa vie qu'un obstacle à un bonheur qu'il recherchait dans l'oubli de ses devoirs d'époux. Il lui prodigua l'indifférence, l'oubli, puis les mauvais traitements, et finit enfin par concevoir l'horrible projet de mettre fin à ses jours. Son crime ne put même être atténué par l'excuse d'une passion surrexcitée, il fut conçu de sang froid, à tête reposée, et exécuté de longue main avec une méchanceté, une atrocité qui ne tenait pas de la nature humaine. A plusieurs reprises, il tenta de se procurer le poison qui devait servir ses fins criminelles, calcula plusieurs jours ses moyens, et obtint enfin du Dr. Lebel, de St. Gervais, sous un faux prétexte, l'arsenic au moyen duquel il consomma son crime. Lui-même administra le poison avec des remèdes qu'il avait obtenus pour son épouse, lui-même en suivit les effets, et fut le froid témoin de la terrible agonie de cette pauvre femme qu'il avait juré d'aimer et de protéger.

Aussi du moment qu'il fut amené entre les mains de la justice, il ne lui fut pas permis de douter un instant du châtiment terrible par lequel il devait expier sa faute. Il ne put apporter aucune excuse, invoquer aucune circonstance qui pût atténuer un peu la grandeur et la malice de son crime; aussi après un long procès dans lequel on lui donna toutes les chances possibles de se défendre, il fut trouvé coupable et condamné à mourir.

Depuis ce jour, il ne lui fut plus permis de compter sur la clémence des hommes; son crime lui apparut dans toute sa laideur, le remords commença à éveiller dans son cœur le sentiment du devoir qui y était éteint, il se sentait repoussé par la société; il ne lui restait d'autre ressource que de s'abandonner à un désespoir stérile, ou d'aller chercher dans les bras de celui qui pardonne la consolation que la terre ne pouvait plus lui offrir. Dieu lui accorda la grace du repentir; tous les jours qui précédèrent sa mort furent consacrés par lui à l'expiation de son crime; et il donna les mar ques du plus vif et du plus sincère repentir, prétant une religieuse attention aux instructions de son directeur spirituel, et acceptant avec résignation la réparation solennelle que Dicu exigeait de lui.

Il voulut consacrer ses derniers moments à la prière et passa la nuit qui précéda le jour fatal en compagnie de deux frères de la Doctrine chrétienne, à implorer la miséricorde de Dicu. A six heures et demie, vendredi matin, il assista au saint sacrifice de la messe, célébré dans la prison par M. le curé Rousseau, et édifia tous les assistants par son recueillement et sa

A huit heures, tout étant prêt pour le supplice, Bissonnette fit son apparition sur l'échafaud, conduit par les deux exécu-teurs qui lui avaient probablement lié les mains. Sa démarche était ferme et assurée; il paraissait résigné, et la pâleur de son visage trahissait scule son émotion. En mettant le pied sur le scuil de l'éternité, il se tourna vers les spectateurs et leur adressa la parole d'une voix forte et légèrement émue. Il leur adressa la parole d'une voix forte et légèrement émue. Il avous son crime et la justice de la sentence qui l'avait condamné à l'expier; ils conjura ceux qui l'écoutaient de ne jamais écouter la voix de leurs passions, et demanda pardon de l'attentat dont il s'était rendu coupable envers la société. "Lorsque vous seres à genoux ce soir, dit-il en terminant, je vous demande une prière pour l'âme de Villebon Bissonnette, qui paraîtra aujourd'hui devant son Créateur pour rendre compate de ses estes." Ca furent ses dernires peroles. Il dit compte de ses actes." Ce furent ses dernires paroles. Il dit alors adieu au prêtre. Le bourreau s'approcha de lui, lui baissa le bandeau sur les yeux, ajusta la corde à son cou et, un instant après, la trappe tomba, et Bissonnette fut lance dans l'é-

Son corps ne donna plus aucun signe de vie, on ne remarqua aucune convulsion, et l'agonie dura à peu près quinze minutes. Au bout de trois quarts d'heures le cadavre fut détaché et confié aux médecins chargés de constater la mort. Les parents vinrent le réclamer, mais comme les autorités n'avaient aucune instruction à ce sujet, elles ont refusé de le dé-livrer avant d'avoir reçu un ordre de l'Exécutif.

Nul doute que Bissonnette jouit aujourd'hui de la récompense promise au pécheur repentant, et qu'après l'éclatante satisfaction qu'il a donné pour sa faute, Dieu lui a pardonné le scandale d'un instant d'égarement. C'est là une des grandes consolations de notre sainte religion, de faire briller les espérances éternelles aux yeux du plus grand coupable, pourvu qu'il s'humilie devant Dieu et pleure son péché. Que tous ceux à qui parviendront les dernières paroles si touchantes de l'infortuné Bissonnette, n'oublient pas d'adresser au ciel une prière pour son âme.

Les deux hommes qui avaient accepté la triste mission de se faire les exécuteurs de la justice, s'embarquèrent dans l'après-midi, à St. Thomas, sur le train qui revenait de la Rivière-L'un des deux ayant eu l'imprudence d'exhiber l'argent qu'il avait reçu comme prix de sa triste besogne, et de dire qu'il n'était pas désagréable de pendre quelqu'un parce que cela payait bien, fut saisi par la foule, à St. Pierre de la Rivière-du-Sud, et précipité hors des chars, à coups de pieds et de poings. L'autre, qui avait été enfermé dans un char à bagage, sit aussi découvert et fort maltraité. Il avait la figure déchirée et presque méconnaissable.—L'Echo de Lévis,

Un écrivain français fait le portrait de divers types de députés. Voici comment il décrit le député solliciteur, le député à la recherche des faveurs ministérielles. Ce portrait peut fort bien s'appliquer à plusieurs de nos représentants. Le bonnet leur irait parfaitement :

Mon Dieu! je ne sais pas comment cela se fait, il ne le sait pas non plus, mais le hasard fait qu'il monte toujours dans un wagon où il y a un ministre!...

Avec quel délicieux surnaturel il feint la surprise!

Ah! monsieur le ministre!... Et il fait presque mine de redescendre.

Entrez donc, mon cher Z.... Il s'assied. Mais c'est un poème que sa façon de s'asseoir : en

crofil.... sur une seule... partie du corps.

Comme un homme qui tient à faire sentir à son supérieur qu'il garde ses distances.

Si les ministres condescendent à voyager avec les simples mortels, ce n'est pas une raison pour que ceux-ci oublient le

respect.

Pas de danger, non plus, qu'il entame la conversation le premier. Il attend que Son Excellence l'interroge sur n'importe quel sujet. Puis, par un détour qui doit être l'effet du hasard, toujours il arrive; il finit par parler d'un sien cousin, d'un sien pupille, d'un sien beau-frère.... oh! un garçon charmant, et de prétentions tout ce qu'il y a de plus modérés. Qu'est-ce qu'il demande? une simple petite....

Cela varie suivant les jours.

Nota.—Quaud on approche de Versailles et que le ministre a à peu près promis, remarquez que notre député est assis comme tout le monde, sur deux parties du corps.

J'ai l'honneur de vous présenter le député qui répète son disours en chemin de fer.

Le ciel vous préserve d'être assis à côté de lui! C'est comme qui dirait une machine électrique à décharges intermittentes. D'abord il se contient. On n'est pas encore arrivé à la ceinture, et il se borne à repasser momentanément ses principaux arguments.

A Asnières, il commence à repasser ses phrases, mais en dedans, en ventriloque.

A Courbevoic, un rugissement éclate. C'est lui qui n'a pu réprimer un bout de période à effet :

-Non, messieurs, je.... Il s'arrête en voyant tout le monde

le regarder Mais c'est pour reprendre de plus belle. Si bien que tout à

fait hors des gonds, à Ville-d'Avray, au passage du grand tunnel, où le bruit des locomotives couvre son tonnerre, il se lache tout à fait, et assène un épouvantable coup de poing sur votre oreille, qu'il prend pour le marbre de la tribune.

—Non, mille fois non, vous ne m'ôterez pas la parole!

—Mais, sapristi, monsieur, vous m'avez fait un bleu.

Il devient rouge comme une pivoine, se confond en excuses. Ce qui ne l'empêchera pas de vous montrer le poing à Viroslay, en vous prenant pour la gauche qu'il croit foudroyer de sa me-

Une loi, qui était encore en vigueur il y a cent ans, or-donne que "quiconque aura induit en mariage un sujet de Sa Majesté, par le moyen de rouge, de fard, de coton d'Espagne, de corsets à baleine d'acier, de crinoline ou de souliers à hauts talons, sera poursuivi pour sorcellerie, et le mariage sera déclaré nul et non avenu.

Si la loi existait encore de nos jours, où en serions-nous, grand Dieu?

## UN INCIDENT TOUCHANT.

Nous empruntons au Courrier de San Francisco, le récit suivant d'un incident arrivé à la dernière Foire, qui a eu lieu pour la France; disons en passant que cette Foire vient de produire \$20,000. Bravo, Français de Californie!

Il était près de onze heures, et l'affluence paraissait encore aussi nombreuse qu'au moment de l'ouverture, quand l'orches-tre a commencé à jouer en sourdine l'air des Gerondins. Un instant après, le rideau laissait découvert le tableau annoncé sous le titre de La Rançon de la France. Qu'on se figure un groupe de trois figures principales : au centre, sur une estrade, la France tenant un drapeau, et, à ses côtés, l'Alsace et la Lorraine, déposant à ses pieds l'offrande qui devait être le signal de la Souscription Nationale. Tout autour, des groupes de marins, de sousces et de soldats de la ligne. L'effet de ce tables et imposses et de soldats de la ligne. bleau, qui rappelait d'une manière si simple et si touchante le dévouement filial des femmes d'Alsace et de Lorraine, ne saurait se décrire; on se poussait, on montait sur les bancs, sur les tables, sur tout ce qui pouvait aider à voir par-dessus la tête ses voisins. Quand le rideau eut été tiré, les applaudissements éclatèrent si vifs et si prolongés, que force fut bien de montrer le tableau une seconde fois.

Ici se place un incident que nous ne saurions raconter sans Pendant que les soldats et les marins se rangeaient en bataille sur le fonds du théâtre, on vit l'Alsac et la Lor-raine descendre de la plateforme où elles se tenaient avec l France, s'avancer pour jeter leur offrande dans une urne qui venait d'être placée sur le devant de la scène. L'urne portait une inscription que nous n'avons pu lire, mais qu'on nous a dit être celle-ci:

#### Donnez, donnez, est pour

Il s'est alors passé une chose que personne n'aurait osé prévoir. quelques-uns des spectateurs qui se trouvaient le plus près de la scène, et parmi eux l'amiral Lapelin, ont gravi rapidement les marches qui y conduisent sur la droite, et, imitant l'exemple donné par l'Alsace et la Lorraine, se sont approchés de l'urne pour y déposer une offrande. L'effet de ce mouvement a été électrique; chacun s'est élancé dans la direction du théâtre, et, pendant une demi-heure, ce n'a été qu'une longue procession d'hommes et de femmes venant jeter dans l'urne, qui une pièce d'or, qui un bijou, qui une simple pièce d'argent. Pendant ce temps, la musique continuait de jouer: Mourir pour la pairie, que l'assistance répétait en cheur, et beaucoup de ceux qui étaient montés les premiers venaient se remettre à la file pour donner encore.

GENS IMPOPULAIRES.—Un gros homme dans un omnibus, un homme grand dans une foule et un homme petit dans une

Un individu nommé William Lease, mineur, employé par la Compagnie de West Mendip, a battu si brutalement sa femme, qu'elle est morte. La femme avait un jeune enfant dans les bras quand il l'a battait, et un autre de ses enfants réussit avec beaucoup de peine à enlever le pauvre petit être. La femme se sauva chez les voisins, mais aucun d'eux n'eût le courage de la défendre. Dans la dernière maison où elle entra, on ferma la porte, et son mari la traina dans la cour où il l'assomma à coups de pieds et de poings; puis lui jeta ensuite plusieurs sceaux d'eaux sur le corps. Les enfants en appelèrent à plusieurs reprises à des spectateurs de cette scène hideuse, mais aucun n'eût le cœur d'intervenir. Un seul individu, nommé Wood, en apprenant cette tragédie, courut chez Lease, mais il trouva la femme presque morte. Lease a été livré à la justice.

Un vieillard de 65 ans, nommé Vioget, prêteur sur gages, a été assassiné dernièrement à Genève. Il vivait seul dans des appartements du quartier de la Magdeleine. Il occupait trois hambres remplies d'objets sur lesquels il avait prêté de

l'argent.

Les voisins, ne le voyant pas sortir comme d'habitude, curent des soupçons, et les autorités ayant forcé la porte de son logis, trouvèrent son corps coupé par morceaux. Une partie avait été brûlée, une autre avait été placée dans une armoire.

Le meurtrier, qui se nomme Veuchet, a été appréhendé. Il parait, d'après ses déclarations, qu'il se serait querellé avec Vioget qui l'aurait traité de voleur, etc., et que dans un moment de colère, il l'aurait frappé, et finalement tué. Pour cacher son crime, il aurait résolu de faire disparaître les restes de sa victime. Les autorités l'ont surpris au moment où il essayait de s'introduire de nouveau dans les appartements de Vioget, pour faire disparaitre complètement les dernières traces

COMBIEN NOUS DEVRIONS ETRE BECONNAISSANTS .- Presque tous les désordres du corps humain peuvent être distinctement retracés dans l'impureté du sang. La purification de ce fluide est le premier pas vers la santé. La médecine Indienne si univer-sellement connue comme Grand Remède et Pillules Shoshonees, se recommande d'elle-même à l'attentton de ceux qui souffrent-Aucune conséquence nuisible ne peut résulter de son usage. Aucune erreur ne peut être faite en l'administrant. Dans les cas de Scrofule, bronchites, indigestion, dyspepsie, maux du foie et des poumons, rhumatisme, les effets les plus bienfaisants ont êté et doivent toujours être obtenus au moyen de la puissance efficace de cette Médecine Indienne sur le système. Les personnes dont la vie a été rendue à l'aisance, à la vigueur et à une parfaite santé par le Grand Remède et Pillules Shos-honees après l'infructueux essai de tous les remèdes pharmaeutiques, attestent ce fait.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

#### NAISSANCE.

A Ottawa. le 2 juin. Madame Joseph Tassé a mis au monde une fille. La mère et la fille se portent admirablement bien. Nos félicitations à l'heureux père.

### NOUVEAUX AGENTS DE L'OPINION PUBLIQUE.

Mattawan MM. Nosh Timmins.	
Matane Paradis.	
Rivière-David J. B. Comeau, Mtre. de P	
Templeton John McGrady.	•
Ste. Brigide, Iberville David Lafond, marchand.	
Sandwich E. Girardot, jr., Institute	ur.
St. Didace D. Maigret.	
Ste. Emélie ou Leclercville Mde Jos. Lord.	
St. Césaire G. A. Gegault, Mtre. de P	
St. Aimé L. Gélinas, Notaire.	•
Windsor J. L. Caron, Ecr., magist	rat.
The state of the s	

St. Césaire St. Aimé Windsor	L. Gélinas, Notaire. J. L. Caron, Ecr., magistrat
MARCHE DE LA SEMA	ATNE DERNIÈRE
PARINI	
Farine de blé par 100 lbs	
Farine d'avoine en quart	5 25 <b>à</b> 5 5
Farine de blé-d'inde en poche Sarrazin do	1 40 à 1 5
VOLAILLE	8.
Dindes (vieux) par couple	
Dindes (jounes) par couple	2 00 à 2 50 1 00 à 1 20
Canards par couple	0.60 à 0.80
Canards (sauvages) par couple	0 00 1 0 00
Poules par couple	0 60 <b>à</b> 1 00
Dindes (Jeunes) par couple.  Cies par couple.  Canards (sauvages) par couple.  Poules par couple.  Poulets par couple.  Pigeons domestiques par couple.  Perdrix par couple.  Tourtes à la dousaine.	· ····· 0 60 à 1 00
Pardris par couple	· ··· 025 & 035
Tourtes & la dougaine	1 98 à 2 40
VIANDES.	2 30 8 2 30
Boouf à la livre. Lard à la livre. Mouton à la livre. Agneau au quartier. Veau à la livre. Lard frais par 100 livres. Boouf, 1re qualité, par 100 lbs Boouf, 2me qualité do Mouton do	
Lard à la livre	0 10 2 0 0
Mouton à la livre	0 15 à 0 0
Agneau au quartier	0 50 1 5
veau & la livre	
Meru ireis per 100 Hvres	6 50 & 9 0
Bœuf, 2me qualité do	600 a 8 0
Mouton do	0 00 a 0 0
BRURRE, etc	
Beurre frais à la livre	0 23 à 0 2
Bourre salé à la livre	0 15 à 0 1
Fromage & la livre	0 15 <b>à</b> 0 2
DIVERS.	
Patrites par minot	0 33 à 0 4
Sucre d'érable à la livre	0 10 à 0 1
Sirop d'érable au gallon	0 13 4 0 1
(Eufs frais à la donvaine	0 14 & 0 1
Haddock a la livra	0 00 🛦 0 0
Lièvres par couple Pommes au baril	0 00 à 0 0
Foin, ire qualité ner 100 better	2 00 à 5 0
Foin, 2me qualité do	12 00 a 14 0
Paille, lre qualité do	7 00 à 8 0
Paille, 2me qualité do	4 00 a 6 0
Foin, Ire qualité, par 100 bottes Foin, 2me qualité do Paille, 1re qualité do Paille, 2me qualité do GRAINS.	
Blé sarrasin, par minot	0 60 a. 0 7
Avoine, "	0 40 a 0 4
Avoine, " Pois, " Blé -d'Inde " Seigle, " Graine de Lin " Graine de Mil " ANIMAUX.	1 00 å 0 0
Saigle. "	0 80 à 0 0
Graine de Lin "	0 00 à 0 0
Graine de Mil "	······ 0 00 å 0 0
ANIMAUX.	
Vaches extra	· · · · · · 35 00 à 60 0
Veaux, ire qualité	10 00 à 12 0
Veens, 2me qualité	0 01 & 00 6 · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Moutons, lre qualité	
Moutons, 2me qualité	4 00 à 6 0
Vaches à lait Vaches extra Veaux, Ire qualité Veaux, 2me qualité Moutons, Ire qualité Moutons, 2me qualité Agneaux, 2me qualité Agneaux, 1re qualité Cochons, 1re qualité Cochons, 2me qualité Cochons, 3me qualité	🛔 👥 🗿 🗸 💆
Agnesux, Zme qualité	200 à 30
Cochess. 2me qualité	200 a 9 0
Anna Antitio	

COURS ELEMENTAIRE

# BOTANIQUE

FLORE DU CANADA

A LUSAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU Collége de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. 1'rix: Cartonné, \$1.20.—\$12,00 la douzaine.

Le Cours Elémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion l'ablique, Ro. l. Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

### HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Mandi, 14ème jour de mai 1872 PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Ministre des Douanes, et en conformité des dis-positions de la Seme section de "l'Acte concernant les Douanes." il a plu à Son Excellence d'ordonarce, et il est par le présent ordonné que Meaford, dans le counté de Grey et Province d'Ontario, soit et le même est par les présentes constitué et érigé en un Port Extérieur de Douanes, et placé sous la surveillance du port d'Owen Sound.

WM. H. LEE.

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Lundi, 29ème jour d'Avril 1872. PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNERAL EN CONSEIL.

Ministre du Revenu de l'Imétieur, et en vertu de l'autorité gonnée et conférée par l'Acte 31 Victoria, Chap. 8, Intisulé: "Un acte concernant le Revenu Intérieur," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par les présentes ordonné qu'en addition aux Ports mentionnés dans la 9ème classe de l'ordre en Conseil du 27 avril 1868 et des ordres subsequentes, comme Ports d'où les produits sont sujets aux droits d'Excise seront exportés en Entrepôt, un Port pour l'objet ci-haut mentionné, savoir:

Le Pert de Shédisc dans la Province du Nouveau-Brunswick.

Brunswick.

3-24 c

Certifié, WM, H. LEE Greffier, Conseil Privé

#### HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. JEUDI, 15 jour de Mai 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

CUR la recommandation de l'Honorable UR la recommandation de l'Honorable

Ministre des Travaux Publics, et en vertu de
l'autorité conférée par la sème Section de l'Acte 31,
Vic.. Chap. 12, intitulé: "Un Acte concernant les
Travaux Publics du Canada," il a plu à Son Excellence, et il est par les présentes ordonné que la Cédule suivante de tarifs spéciaux pour les passagers et
le fret passant sur le Chemin de fer de la NouvelleEcosse entre Richmond, Halifax et Pictou, allant ou
revenant de Terreneuve, sers et la même est par les
présentes approuvée et adoptée.

Certifié.

3-24 c Greffier, Conseff Privé.

CÉDULE.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE. Proportion de Tarifs spéciaux pour Fret et Pas-sagers en Chemin de Fer. Entre Richmond (Halifax) et Tegreneuve.

PASSAGERS.

AVIS.

T ES ABONNÉS de l'Opinion Publique trouveront à faire encadfer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de

DAMIEN & DESCOTES. 5291-Rue Crais-5291

A. PILON & CIE.

ETABLISSEMENT NOUVEAU, 3811-Rum Stm. Catherine.-3811

A l'Enseigne de la Bouls Verte.

AGASIN de marchandises sèches, de AGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de premier choix.

N a besoin d'un Apprenti ferblantier, muni de recommandations de première classe. B. CREVIER.



### TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PRÈS le 25 Juin prochain, les Émi-PRÉS le 25 Juin prochain, les Eml-grants seront ex pédiés au Fort Garry aux taux suivants:

DE TORONTO AU FORT WILLIAM.

Adultes \$5: enfants au-des-ous de 12 ans. \$2.50. Passage gratis pour 50 lbs de bagage personnel. Bagage extra, 35 centins par 100 lbs.

DU FORT WILLIAM AU FORT GARRY.

Emigrants. \$15; enfants au-dessors de 12 ans. \$8. Passage gratis pour bagage personnel au mon'unt du 150 lbs. Bagage extra. \$2 par 160 lbs. (On ne peut emmener ni chovaux, bœuis, wagons, ou instruments pesants d'agriculture.

MODE DE TRANSPORT.

Par chemin de fer de Toronto à Collingwood ou Sărnia. Par Steamer de Collingwood ou Sarnia au fort William.
45 milles en wagen du Fort William au Lac She-

William.

45 milles en wagon du Fort William au Lac Shebandowan.

310 milles de navigation interrompue, en bateaux non-pontés, du Lac Shebandowan à l'angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

95 milles en charrette ou wagon, depuis l'angle Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry,
Entre le Fort William et le Fort Garry, les Emigrants pour leur accommodement, seront pourvues de cabanes et de tentes pour les portages. Les passagers doivent prendre avec eux leurs provisions. Des provisions seront toutefois fournies. au prix coutant, au Lac Shebandowán, au Fort Frances et à l'angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

Des billets pour teute la route au Fort Garry via Fort William peuvont être pris à Toronto, aux stations des chemins de fer du Nord, du Grand Ouest et du Grand Tupnc.

Les émigrants sont requis de prendre notice que les effets doivent être limités à une pesantedr de 150 lbs. pour faciliter le transport sur les portages et que le bagage et les provisions de chaque émigrantne doivent pas'excéder 450 lbs. Après le ler août prochain, la route de la Rivière Rouge sera dans une condition à admettre le transport d'articles pesants.

F. BRAUN, Dépt. des Travaux Publics.

Dépt. des Travaux Publics, Ottawa 30 mai, 1872.

F. BRAUN,



J. H. WALKER,

GRAVEUR SUR BOIS, A déménagé au No. 97, RUE SAINT JACQUES, Coin de la Côte de la Place d'Armes, Dans la bâtisse de l'Associa-tion d'Ecosse sur la Vie. 3-21 f

#### ALLEMANDE, **POUDRE**

SURNOMMEE

# THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. TREMPE & GAUTHIER, 19 — RUE ST LAURENT — 19

TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un a-sortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts.

M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires.

F. X. TREMPE & S. GAUTHIER.

Montréal, 8 Mai 1872.

3-20 1

NOUVEAUTÉS!! NOUVEAUTÉS!!!

### C. T. BERNIER

TIENT de recevoir par le dernier vapeur océanique, 20 caisses de marchandises de printemps et d'été pour compléter son assortiment. Parmi ces caisses se trouvent deux balles d'in-diennes et deux de coton jaune endommagées qu'il vendra à grand sacrifice pour argent comptant.

Venes à bonne heure le matin, et rappelez-vous bien du No. 167 Rue St. Joseph, près du Carré Chaboillez. 3-15 m C. T. BERNIER.

**\$50,000 VALANT** 

#### CONSISTANT EN HARDES FAITES

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,
MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est solicitée.

3-22

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

T E SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: A GLACIÈRES et SABOTIÈRES améliorées, Couverts fil de fer; aussi un assortiment de Corniches et ORNEMENTS DE RIDEAUX.

L. J. A. SURVEYER. 524 Rue Craig, Montréal.

3-23z

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE.
Coin des rues Craia

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zs

F. X. BEAUCHAMP.

(Successeur de D. Smilie:) BLJOUTIER ET IMPORTATEUR DE

PIERRES PRECIEUSES.
134—RUB ST. FRANCOIS-XAVIBE—134 MUNTERAL.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855

MÉDAILLE DE LERE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & Cin.

### QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

La Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et febrifuge des-tine à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vius de quinquina ordinairement employés eu médecine se préparent avec des écorces de quin-quina dent la richesse on principes actifs est ex-tr-mement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces rins ne contiennent que des traces de principes sctifs.

actife.

Le Quinium Leborraque approuvé par l'Académie de molecine, constitue su contraire, un médicament de composition décerninée, riche en principes actifs, sur lequel les ne decins et les malades pérsont toujours compler.

Le Quinium Labarraque se prescrit avoc succes aux personnes faibles of débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissoment, soit par auite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans los cas de chlo-Le Quinium Labarraque

Dans los cas de chlo-rose, anémie, pâles cou-leurs, ce vin est un puis-sant auxiliaire des ferrugineux. Associé par ex-emple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON .- FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

### GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu a callerer au goudron son acreté et son amortume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse déceuverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudres de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à casé dans un verre d'eau

Le Goudres de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes :

EN BOISSON: - Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par boutcille:

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCIE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou stendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUAR CHEVELU.

EN INJECTIONS : — Une partie de liqueur es quatre d'eau. — Efficacité toute spéciale. ECOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Geudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hépitaux de France, de Belgique et d'Espague. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiculque, et surtout pendant les temps d'épidémie. — Une instruction accompagne chaque

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON. - FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

### CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absor-pantes, que le Charbon de Bellec doit sa grande effi-cacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

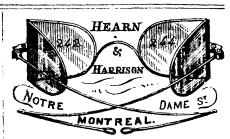
CASTRALGIES DYSPEPSIE PYROSIS

AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSSENTERIB CHOLERINE.

MODE D'EMPLOI.-Le Charbon de Belloc se prend avant ou sprès chaque repas, sous forme de Poudas ou sous forme de Pastillas. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir de les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque fiacon, de poudre et chaque boite de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 PRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA

DEVINS & BOLTON.-FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec



3-201

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 3 Mai 1872.
L'ESCOMPTE AUTORISE sur les EN V 0 1 8
AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

ETABLI EN 1854.

GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241-RUE ST. LAURENT-241 (2ème Porte de la Rue Ste. Cutherine.)



GEORGE YON a maintenant à son magasin in grand assortiment de Glacières refrigérantes. Poèles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières. Boîtes à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs, Bains de siège, Bains de pieds, Buins ovals de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crême à la glace. Toute commande pour plombage, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zino, tôle, exécutés avec soin.

## LAURENCELLE & VARY.

PABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs

CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.
Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liége, etc., etc.
No. 303, RUE NOTRE-DAME.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,

(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL. Requivent constamment ce qu'il y a de plus nou-

vesux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 89 RUE NOTRE-DAME 89

MONTRÉAL. MONTREAL.

A L'ENSEIGNE de la Boule Rouge, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie— de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fieurs en gros et en détail.

Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement.

3-18 tf

L. E. Brauchamp & Cie.

MANUFACTURE CENTRALE DE MARBRE. 61-Rue St Alexandre-61 (Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.)

TANSEY & O'BRIEN, SCHILPTRIES.

MANUFACTURIERS de toutes sortes de monuments en pierre et en marbre, devants de cheminée, dessus de meubles, marbres pour plombeurs, Autels, etc., etc. 3-141

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS BT IMPORTATBURS.

Cuivre à l'usage des plombiers et d'ingénieurs et ouvriers. d'appareils à vapeur et à gas, usines à cuivre et à fer, etc.. etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffinerie de sucre, distilleries, brasseries, appareils de gav et à l'eau.

On entreprend aussi de faire chauffer les bâtiments publics et privés. les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de l'appareil de la vapeur ou air chaud.

Bureau et Manufacture

No. 536 à 542, RUE CRAIG,

MONTRÉAL,

77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTISSON, H. M. GARTH

3-22 23

A VIS est par les présentes donné, qu'appli-cation sers faite au Parlement du Canada durant la présente session pour donner pouvoir au chemin de fer de Colonisation du Nord d'étendre sa ligne, depuis Hull sur la rive Nord, de l'Ottawa, jus-qu'à Mattawa. ou à tel autre point qui pourrait être plus convenable pour atteindre le terminus du che-min de fer Canadien du Pacifique.

HUGH ALLAN,
Président. VIS est par les présentes donné, grannli-

Imprimé et publié par G. E. DEBRARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.